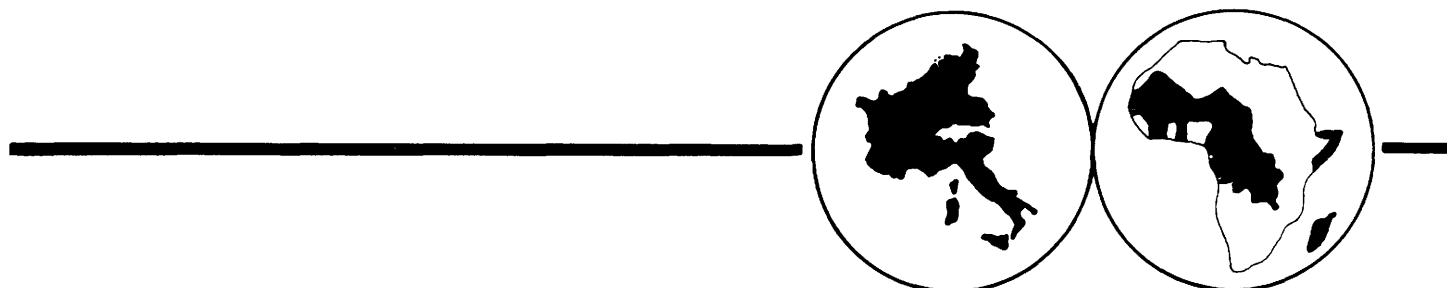


COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

DIRECTION GENERALE DE L'AIDE AU DEVELOPPEMENT

DIRECTION DE LA POLITIQUE ET DES ETUDES DE DEVELOPPEMENT



**LE RÔLE DE L'AIDE PUBLIQUE
DES PAYS DE LA CEE
DANS L'AIDE MONDIALE AUX PAYS
EN VOIE DE DEVELOPPEMENT
(1962-1966)**

S O M M A I R E

=====

	<u>Pages</u>
INTRODUCTION	1 - 4
1. Objet de l'étude	1
2. Définitions	2 - 4
 CHAPITRE I - LA CEE DANS L'AIDE MONDIALE	 5 - 10
1. Evolution globale	5 - 7
2. Aide et Revenu National	7 - 10
 CHAPITRE II - STRUCTURE ET VARIATIONS STRUCTURELLES DE L'AIDE PUBLIQUE	 11 - 19
1. L'aide versée par l'ensemble des pays du CAD	11 - 12
2. L'aide versée par les pays de la CEE	12 - 17
3. L'importance de l'assistance technique dans l'aide bilatérale	18 - 19
 CHAPITRE III - CONDITIONS DE L'AIDE	 20 - 22
1. Conformité des engagements avec la Recommandation du CAD	20 - 22
2. Conditions financières des engagements de prêts publics bilatéraux	22
 CHAPITRE IV - L'AIDE PUBLIQUE EFFECTIVEMENT RECUE PAR LES PVD	 23 - 31
1. Le volume global et l'importance des différentes sources de financement	23 - 25
2. La répartition géographique de l'aide reçue par les PVD	25 - 31
 CHAPITRE V - AIDE EXTERIEURE RECUE PAR LES PVD ENTRETENANT DES RELATIONS PARTICULIERES AVEC LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE	 32 - 37
1. L'aide reçue par les EAMA	32 - 34

	<u>Pages</u>
2. L'aide reçue par les PTOMA et DOM	34 - 36
3. L'aide reçue par le Nigéria, les trois pays du Maghreb et les trois pays de l'Est-Africain	36 - 37
Conclusion	38 - 39

A N N E X E S T A T I S T I Q U E

INTRODUCTION

1. Objet de l'étude

Ce document s'inscrit dans le prolongement d'une précédente étude intitulée "L'aide publique octroyée aux pays en voie de développement par les pays industrialisés", dont la première version (janvier 1965) a été mise à jour en septembre 1966. Il utilise encore cette fois, comme base de travail, les statistiques établies en matière d'aide financière extérieure, par le Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'OCDE.

Toutefois, d'importantes modifications ont été apportées aux travaux antérieurs :

- en premier lieu, les données statistiques utilisées dans le présent document ne sont pas exactement comparables avec les séries figurant dans l'étude précédente. En effet, depuis lors, le Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'OCDE a modifié et amélioré sensiblement ses séries statistiques, grâce au concours des Etats membres. Le dernier aménagement des séries s'étant arrêté à l'année 1962, la présente étude a été limitée à la période 1962-1966;
- en second lieu, ce document est centré davantage sur le rôle que joue la Communauté Economique Européenne (CEE) dans son ensemble - Etats membres⁽¹⁾ et instances communautaires-, par rapport à l'aide mondiale aux pays en voie de développement (PVD). Il va de soi qu'une attention spéciale, dans ces conditions, a été apportée aux PVD entretenant des relations particulières avec la CEE, et en particulier aux Etats Africains et Malgache associés à la Communauté (EAMA);
- enfin, étant donné l'attention croissante qu'il convient de porter aux conditions de l'aide ainsi qu'à l'assistance technique, qui affectent dans une large mesure la capacité de mobilisation et d'absorption de l'aide ultérieure, deux chapitres relatifs à ces problèmes ont été introduits dans la présente étude.

(1) L'aide du Grand-Duché de Luxembourg, qui est accordée exclusivement sous forme de contributions aux organismes multinationaux, n'est pas, pour des raisons statistiques, analysée séparément, mais comprise dans les versements de ces organismes multinationaux.

2. Définitions

La mesure de l'aide est effectuée selon les définitions et critères adoptés par le CAD, qui seuls permettent des comparaisons internationales satisfaisantes.

- L'aide financière publique a été seule retenue, non seulement en raison de son importance propre⁽¹⁾, mais aussi à cause du caractère aléatoire de certaines statistiques relatives aux contributions du secteur privé. La notion d'"aide publique" recouvre tous les moyens financiers fournis, à des fins de développement et de secours, par les administrations centrales, les collectivités locales et les organismes dépendant des administrations centrales et locales d'un pays donateur⁽²⁾. L'aide militaire proprement dite est exclue, de même que les transferts publics à des personnes et institutions privées, sauf dans la mesure où ils sont affectés directement à des activités de développement (p. ex. bourses d'études). C'est ainsi, par exemple, que les paiements du Gouvernement belge à titre de pensions pour les membres de l'ancienne administration coloniale du Congo-Kinshasa ont été exclus, tandis qu'ils étaient inclus antérieurement dans les séries statistiques. Par aide financière, il faut entendre non seulement les transactions en espèces et les opérations de crédit, mais aussi l'équivalent monétaire des contributions en nature et des contributions qui revêtent la forme d'envoi de personnel d'assistance technique ou de fourniture d'autres services.

- Les opérations prises en considération portent sur les transactions financières sous forme de dons ou de prêts, qu'elles soient effectuées directement par un pays donateur avec les PVD bénéficiaires (aide bilatérale), ou par l'intermédiaire des organismes internationaux (aide multilatérale).

(1) Les moyens financiers publics nets fournis par les pays du CAD aux PVD et aux organismes internationaux représentaient en 1966 environ 2/3 du flux total, public et privé, de l'aide extérieure nette, y compris les crédits à l'exportation de plus d'un an.

(2) Pour des définitions plus détaillées des diverses catégories d'aide, voir ANNEXE statistique.

Il importe toutefois de souligner que ces transactions financières donnent lieu à deux flux d'aide qu'il convient de bien distinguer :

- (1) le flux correspondant aux versements ou contributions des pays donateurs, ces versements étant faits soit directement aux PVD (aide bilatérale), soit aux organismes internationaux;
- (2) le flux correspondant à l'aide effectivement reçue par les PVD, soit en provenance directe des pays donateurs, soit de la part des organismes internationaux (aide multilatérale).

L'écart entre ces deux flux correspond à la différence entre ressources (contributions des pays donateurs aux organismes internationaux) et emplois (versements des organismes internationaux aux PVD)⁽¹⁾.

- Tous les chiffres se rapportent à des versements effectifs, à l'exception des tableaux 6, 7 et 8 qui sont basés sur les engagements.

Les versements sont "nets", c'est-à-dire s'agissant des contributions aux PVD et aux organismes internationaux, déduction faite des remboursements (du principal) des crédits consentis antérieurement et, s'agissant des versements des organismes internationaux, déduction faite des remboursements et des contributions des PVD à ces organismes⁽²⁾.

Les engagements sont exprimés en montants bruts, c'est-à-dire que les engagements résiliés antérieurement à la période couverte par les calculs ne sont pas déduits.

La différence entre engagements et versements dans le sens défini ci-dessus ne correspond donc pas au terme "pipe-line" utilisé normalement pour caractériser le décalage entre engagements (bruts) et versements (bruts) résultant du délai nécessaire pour mener à bonne fin les travaux préparatoires et l'exécution d'un projet.

-
- (1) On notera cependant qu'une partie de cette différence (cfr. données du tableau 1) est due au fait que seules les contributions publiques des pays du CAD aux organismes internationaux ont été retenues, tandis que l'emploi des ressources multilatérales est saisi en totalité.
 - (2) Voir aussi définitions dans l'ANNEXE statistique. Les "versements nets" ne doivent pas être confondus avec les "transferts nets", ceux-ci étant inférieurs aux précédents à concurrence du montant des intérêts payés aux pays donateurs, au titre des emprunts contractés.

- Les échéances prises en considération correspondent aux concepts utilisés par le CAD : il est tenu compte de tous les prêts, crédits et transactions sur titres d'une durée supérieure à un an.

- Les chiffres utilisés ne concernent que l'aide octroyée par les pays membres du CAD (sauf pour le tableau 1 qui présente une estimation de l'aide totale mondiale, y compris les contributions des pays industrialisés n'appartenant pas au CAD). Toutefois, cet inconvénient est mineur étant donné que la part relative des pays non-membres du CAD ne représente actuellement qu'environ 7 % de l'aide totale reçue par les PVD.

- Les PVD considérés comprennent, outre la Grèce, l'Espagne, la Turquie et la Yougoslavie, tous les pays et territoires non membres de l'OCDE, sauf l'Australie, la Finlande, la Nouvelle-Zélande, l'Union Sud-Africaine et les pays de la zone sino-soviétique. Cette définition couvre donc également les territoires et départements d'outre-mer des pays de l'OCDE, sauf le Groenland (Danemark) et les dépendances et régions extérieures des Etats-Unis autres que les îles Ryu-Kyu et les territoires sous tutelle des îles du Pacifique. On trouvera dans l'ANNEXE statistique une liste détaillée des pays bénéficiaires correspondant à cette définition.

+

+ +

CHAPITRE I - LA CEE DANS L'AIDE MONDIALE (1)

1. Evolution globale

a) Le cadre mondial

(Cfr. Annexes, Tableau 1)

Le volume global de l'aide publique nette fournie par l'ensemble des pays donateurs du monde (pays sino-soviétiques inclus), tant par la voie bilatérale que sous forme de contributions aux organismes internationaux, a atteint § 6.928 millions en 1966. Ce montant n'est supérieur nominalement que de 5,6% à celui de l'année 1962, soit une croissance qui, répartie sur 4 ans ne fait apparaître qu'une progression moyenne de 1,4 % l'an.

Si l'on tient compte de la hausse des prix, il est très probable qu'en termes réels, l'aide publique nette au Tiers-monde a diminué au cours des dernières années.

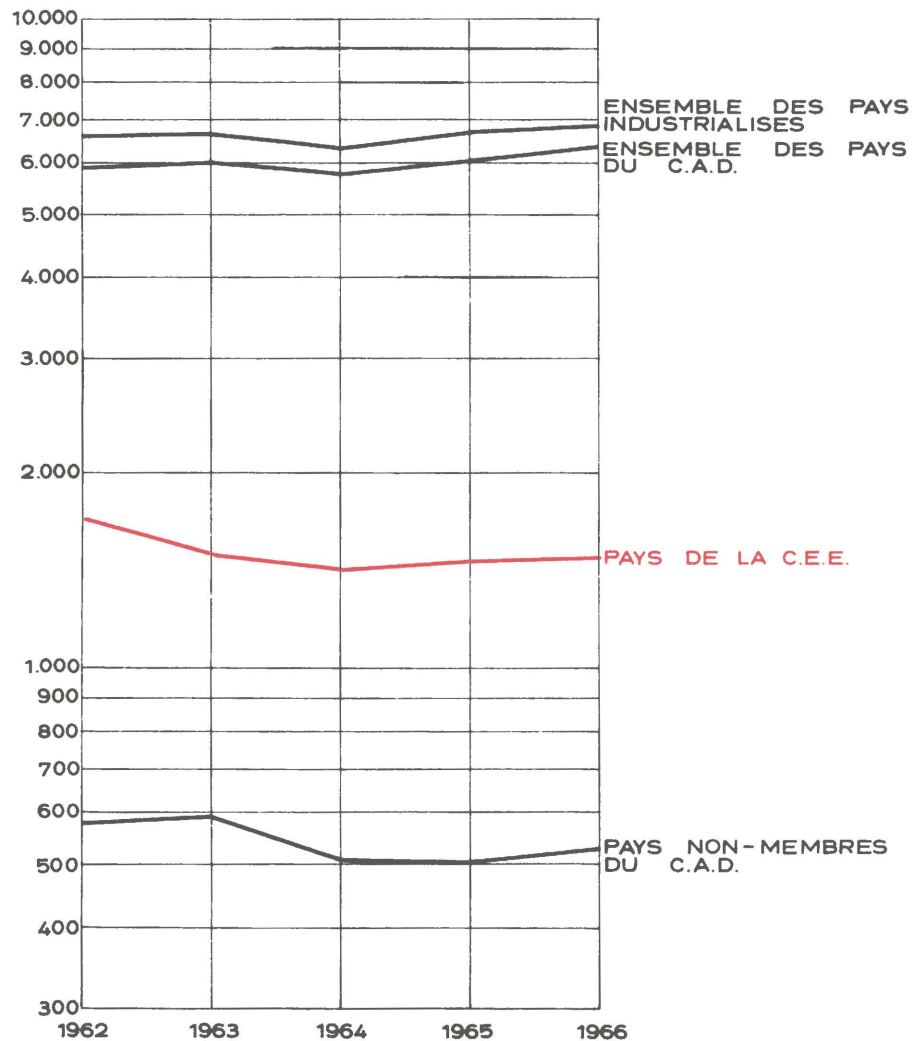
Ce sont les pays membres du CAD qui fournissent l'essentiel de cette aide mondiale. Les versements nets de ces pays ont atteint § 6.398 millions en 1966, ce qui représente une augmentation de l'ordre de 7 % par rapport à l'année 1962 et un taux d'accroissement annuel de 1,7 %. Leur quote-part dans l'aide mondiale est passée de 91,1 % (1962) à 92,4 % (1966), puisque dans le même temps, les contributions des pays non-membres du CAD⁽²⁾ ont diminué en termes absolus et relatifs.

En valeur absolue, les versements nets de ces pays non-membres ont diminué de § 582 millions (1962) à § 509 millions (1965), tandis que leur part relative dans l'aide mondiale est tombée de 8,9 % à 7,6 %. Bien que, d'après les estimations du Secrétariat du CAD, une légère reprise des versements de ces pays se soit produite en 1966, leur poids relatif ne se serait pas modifié.

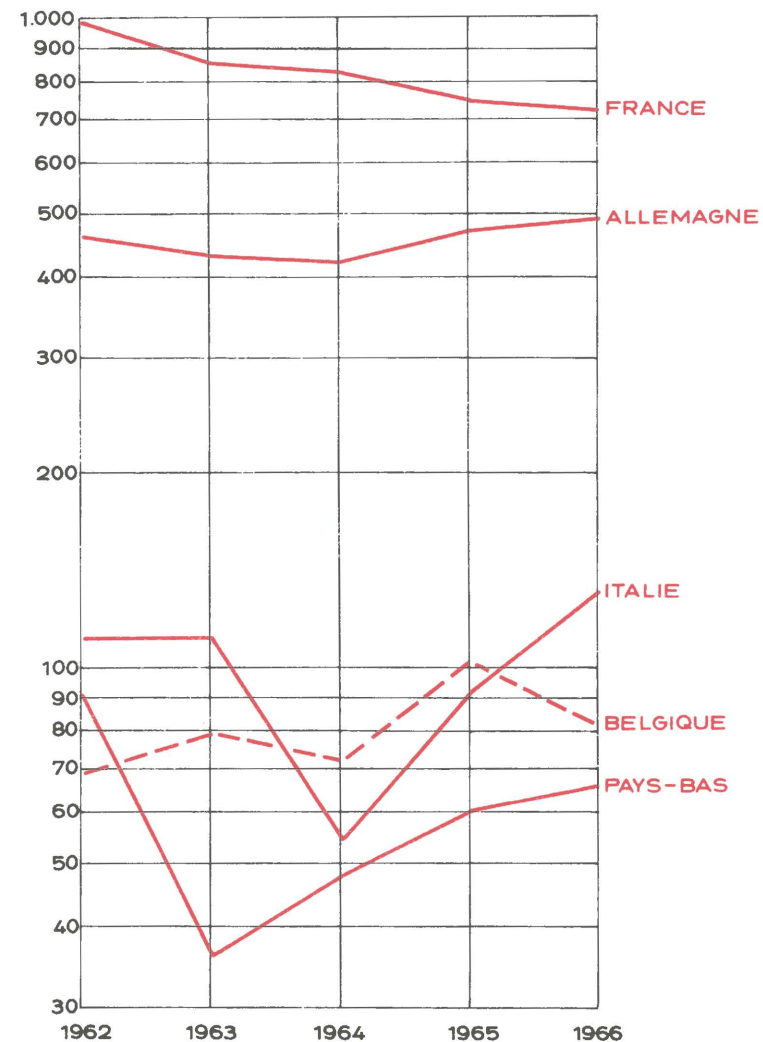
-
- (1) Il convient de souligner, une fois encore, que toutes les données figurant dans les chapitres I à III se réfèrent à l'aide mise à disposition par les pays industrialisés et non à l'aide effectivement reçue par les PVD dont on parlera dans les chapitres IV et V.
- (2) Ces contributions représentent principalement les versements bilatéraux de la zone sino-soviétique, ainsi que des contributions de la Finlande, la Nouvelle-Zélande, la Suisse et l'Union Sud-Africaine.

EVOLUTION DES MOYENS FINANCIERS PUBLICS NETS FOURNIS AUX P.V.D. ET AUX ORGANISMES INTERNATIONAUX

MILLIONS DE DOLLARS U.S.



MILLIONS DE DOLLARS U.S.



Les principaux pays donateurs parmi les membres du CAD sont les Etats-Unis qui fournissent 56,8 % de l'aide totale du CAD en 1966 (1962 : 59,2 %), la France (1966 : 11,3 %; 1962 : 16,4 %), le Royaume Uni (7,8 %; 7,0 %), la R.F. d'Allemagne (7,7 %; 7,8 %) et le Japon (4,5 %; 1,5 %).

b) Le rôle de la CEE

(Cfr. Annexes, Tableaux 1 et 2)

Les versements publics nets des Six aux PVD et aux organismes internationaux (y compris les contributions au Fonds Européen de Développement et à la BEI) ont diminué de 13,6 % sur l'ensemble de la période. Après avoir subi une baisse sensible (- 16,7 %) entre 1962 et 1964, ils ont connu de 1964 à 1966 une légère augmentation (+ 3,8 %), qui est d'ailleurs presque entièrement imputable à l'année 1965. En dépit de cette reprise, l'importance relative de la CEE a reculé de 26,1 % à 21,4 % par rapport à l'aide mondiale et de 28,7 % à 23,2 % par rapport à l'aide totale du CAD.

Cette évolution d'ensemble cache cependant des divergences notables à l'intérieur de la Communauté (cfr. graphique 1), ainsi qu'il ressort du tableau suivant :

CONTRIBUTIONS PUBLIQUES NETTES (BILATERALES ET MULTILATERALES) DES PAYS DE LA CEE

- millions de US \$ -

	1962			1964			1966		
	val.	% CEE	% CAD	val.	% CEE	% CAD	val.	% CEE	% CAD
R.F. d'Allemagne	467,8	27,3	7,8	423,2	29,6	7,3	490,0	33,1	7,7
Belgique	69,8	4,1	1,2	71,3	5,0	1,2	81,4	5,5	1,3
France	977,0	56,9	16,4	831,2	58,2	14,2	723,4	48,8	11,3
Italie	110,1	6,4	1,8	54,1	3,8	0,9	121,4	8,2	1,9
Pays-Bas	90,8	5,3	1,5	48,4	3,4	0,8	65,9	4,4	1,0
Total CEE	1715,5	100	28,7	1428,2	100	24,4	1482,1	100	23,2
Total CAD	5976,3	.	100	5851,0	.	100	6397,6	.	100

Les versements nets de la France sont en diminution constante depuis 1962, s'élevant à \$ 723 millions en 1966 contre \$ 977 millions en 1962 : le recul est de 26,0 %. La quote-part française dans l'aide totale des pays de la CEE a baissé ainsi de 56,9 % à 48,8 %. Cependant la France reste encore le premier donateur d'aide parmi les Six et le deuxième au plan mondial.

La R.F. d'Allemagne a connu, sur l'ensemble de la période, une évolution relativement inverse, ses contributions augmentant de 4,7 % et passant de \$ 468 millions en 1962 à \$ 490 millions en 1966, après avoir enregistré une diminution de 9,6 % entre 1962 et 1964, puis une augmentation de l'ordre de 15,8 % entre 1964 et 1966. Sa part relative s'est élevée de 27,3 % (1962) à 33,1 % (1966).

Après avoir très fortement diminué en 1964 par rapport aux deux années précédentes, les versements de l'Italie ont plus que doublé de 1964 à 1966, ce qui représente pour l'ensemble des cinq années une augmentation de 10,3 %.

En dépit d'un accroissement sensible de leurs versements depuis 1963, les Pays-Bas restent encore en-dessous du niveau de l'année 1962 (-27,4%), eu égard à l'ampleur du recul de leurs contributions en 1963 par rapport à l'année antérieure (-60,5 %).

Quant à l'aide de la Belgique, elle a enregistré, au travers d'amples variations annuelles, une augmentation de 16,6 % de 1962 à 1966.

Au total, la baisse absolue de l'aide française n'a pas été compensée par les quatre autres Etats membres.

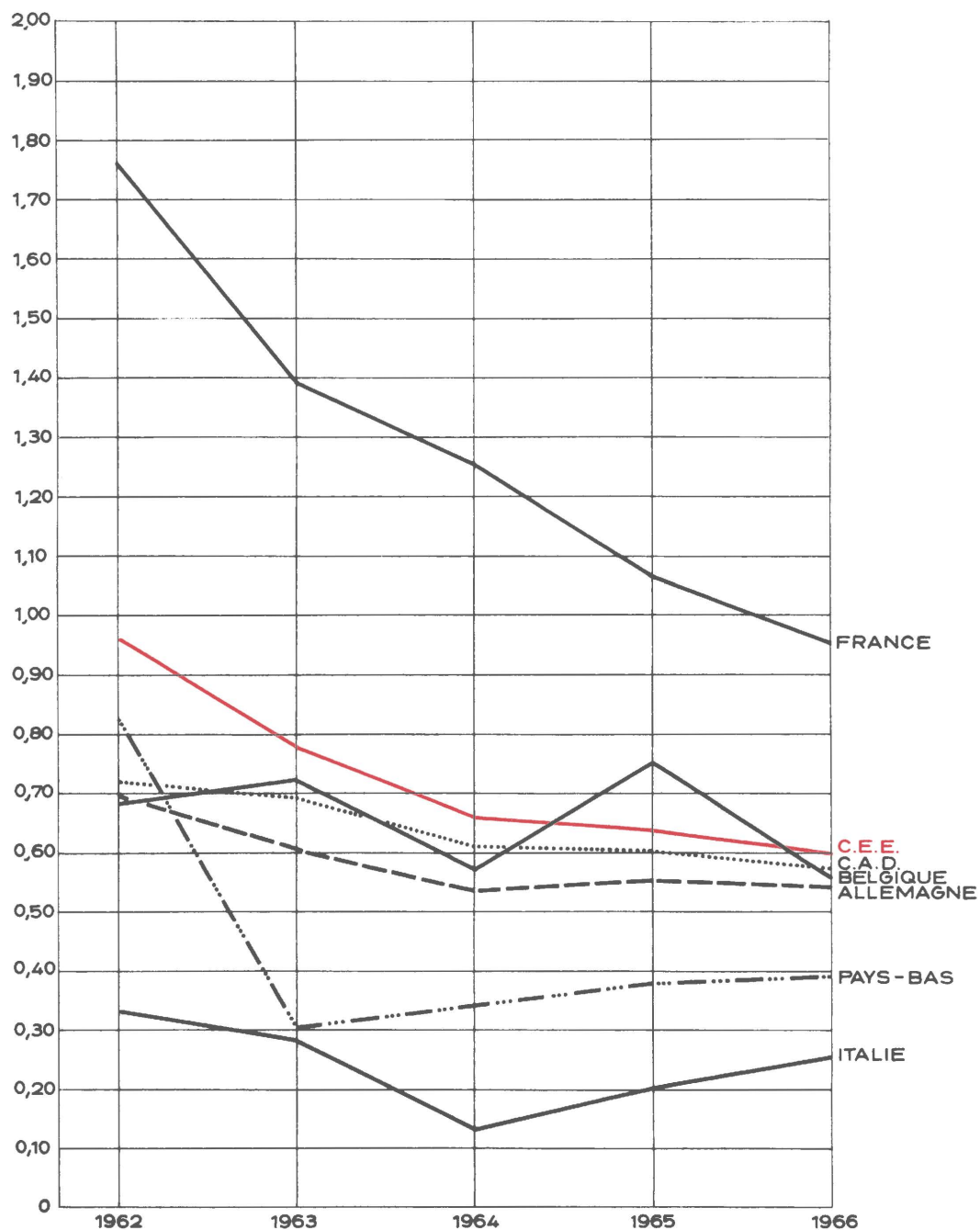
2. Aide et Revenu National

(Cfr. Annexes, Tableau 5)

En rapportant au Revenu National le montant de l'aide publique nette versée aux PVD et aux organismes internationaux, on obtient un critère comparable pour mesurer l'effort d'aide supporté par les différents pays donateurs.

EVOLUTION DE L'AIDE PUBLIQUE NETTE
 PAR RAPPORT AU REVENU NATIONAL
 DANS LES PAYS DE LA C.E.E.

POURCENTAGE



Un tel calcul révèle trois constatations majeures⁽¹⁾ :

- 1) globalement, l'effort d'aide publique consenti par les pays industrialisés au bénéfice des PVD diminue relativement, l'augmentation de leur Revenu National étant beaucoup plus rapide que celle de leurs contributions;
- 2) l'effort consenti par l'ensemble des Six a été et reste supérieur, sur l'ensemble de la période 1962-66, à celui des autres pays industrialisés du CAD (cfr. graphique 2);
- 3) toutefois, l'effort relatif des Six diminue plus rapidement que celui des autres pays membres du CAD, eu égard principalement au recul très prononcé de l'effort relatif de la France (dont les contributions ne représentaient plus en 1966 que 0,95 % du Revenu National, contre 1,76 % en 1962), comparé à celui moins marqué des Etats-Unis (de 0,77 % à 0,59 %) et du Royaume Uni (de 0,64 % à 0,61 %).

L'effort d'aide des quatre autres pays membres de la CEE a également diminué en 1966 par rapport à l'année 1962 :

- celui de l'Italie et des Pays-Bas est modeste malgré une nette reprise depuis 1964 et 1963 respectivement, car celle-ci s'est opérée à partir d'un niveau très inférieur (surtout pour les Pays-Bas qui figuraient au deuxième rang en 1962);

(1) Il convient de souligner que l'objectif de 1 % du Revenu National adopté en 1964 par la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) ne concerne pas seulement l'aide publique, reprise dans cette étude, mais aussi l'aide privée; les pourcentages figurant dans les tableaux suivants n'indiquent donc pas le degré de conformité des efforts d'aide des pays mentionnés avec cet objectif. Si l'on tient compte de l'aide nette privée versée en 1966, on s'aperçoit que 4 pays de la CEE ont rempli cet objectif (France - 1,70 %; Pays-Bas - 1,31 %; Italie - 1,28 %; Belgique - 1,24 %), la R.F. d'Allemagne étant le seul pays dont l'effort relatif restait en-dessous (0,81 %) du pourcentage requis. Ces chiffres se comparent avec 1,16 % pour le Royaume Uni, 0,74 % pour les Etats-Unis et 0,87 % pour l'ensemble des pays du CAD.

- l'effort de la R.F. d'Allemagne reste à peu près stable depuis 1964, après avoir subi une baisse, plus modeste toutefois que dans le cas de l'Italie et des Pays-Bas, entre 1962 et 1964;
- la Belgique par contre a enregistré un nouveau recul en 1966, après d'amples fluctuations dans les années précédentes.

L'effort relatif de l'ensemble des quatre pays reste en-dessous de la moyenne communautaire, malgré la chute considérable de cette proportion en ce qui concerne la France.

IMPORTANCE RELATIVE DES EFFORTS D'AIDE PUBLIQUE PAR RAPPORT AU REVENU NATIONAL

- en pourcentages -

	1962	1966	Indice 1966 1962 = 100
R.F. d'Allemagne	0,69	0,54	78,3
Belgique	0,68	0,56	82,4
France	1,76	0,95	54,0
Italie	0,33	0,25	75,8
Pays-Bas	0,83	0,39	47,0
Total CEE	0,96	0,60	62,5
CEE (France exclue)	0,60	0,44	73,3
Etats-Unis	0,77	0,59	76,6
Royaume Uni	0,64	0,61	95,3
Total CAD	0,72	0,57	79,2

Le tableau suivant fait ressortir les montants d'aide publique qui auraient été versés en 1966 dans l'hypothèse où les efforts relatifs de chaque pays donateur auraient été les mêmes qu'en 1962 :

	Revenu National 1966	Effort relatif 1962	Aide versée en 1966		Différence (3)-(4)
			Montants théoriques	Montants effectifs	
	millions US \$	%	millions US \$		millions US \$
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
R.F. d'Allemagne	90.655	0,69	625,5	490,0	135,5
Belgique	14.539	0,68	98,9	81,4	17,5
France	76.547	1,76	1.347,2	723,4	623,8
Italie	49.127	0,33	162,1	121,4	40,7
Pays-Bas	16.975	0,83	140,9	65,9	75,0
Total CEE	247.663	0,96	2.374,6	1.482,1	892,5
Etats-Unis	614.500	0,77	4.731,7	3.634,0	1.097,7
Royaume Uni	82.600	0,64	528,6	501,4	27,2
Total CAD	1.122.386	0,72	8.081,2	6.397,6	1.683,6

CHAPITRE II - STRUCTURE ET VARIATIONS STRUCTURELLES DE L'AIDE PUBLIQUE

1. L'aide versée par l'ensemble des pays du CAD

(Cfr. Annexes, Tableau 2 et 3)

Pour l'ensemble des pays du CAD, la composition des moyens financiers fournis a subi d'importants changements pendant la période quinquennale analysée.

Quatre tendances sont à souligner :

a) un recul considérable de la proportion des dons et "assimilés"

L'ensemble des moyens financiers mis à la disposition des PVD sans obligation de remboursement en monnaie convertible (dons et quasi-dons) a enregistré un recul de l'ordre de \$ 350 millions (de \$ 4.104 millions à \$ 3.753 millions), leur quote-part se trouvant ainsi réduite de 68,7 % en 1962 à 58,7 % en 1966⁽¹⁾.

Ce recul est moins attribuable aux dons proprement dits, dont la quote-part n'a diminué que faiblement, qu'aux "quasi-dons", c'est-à-dire aux versements de prêts remboursables en monnaie locale et aux transferts de ressources⁽²⁾, qui émanent en presque totalité des Etats-Unis et qui ont subi une réduction considérable (- 36,4 %) entre 1962 (\$ 1.284 millions) et 1966 (\$ 817 millions); par conséquent, leur part relative dans l'aide totale versée est tombée de 21,5 % (1962) à 12,8 %.

b) une augmentation sensible de la proportion des prêts remboursables en devises

Une évolution inverse est à observer pour les prêts remboursables en monnaie convertible. Le montant total versé par les pays du CAD a

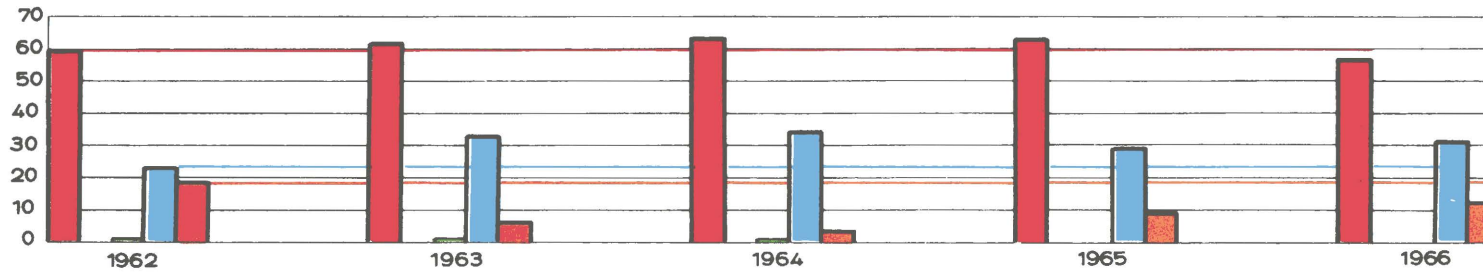
(1) La sommation, pour des fins d'analyse économique, de plusieurs catégories d'aide (dons et quasi-dons) en une seule, paraît justifiée par le fait que, bien que leur octroi ait donné lieu à un afflux, soit de devises, soit de marchandises et de services, aucune de ces catégories n'exige des remboursements en monnaie convertible. La situation de la dette en devises des pays bénéficiaires n'en est donc pas affectée.

(2) Pour définition, voir ANNEXE statistique

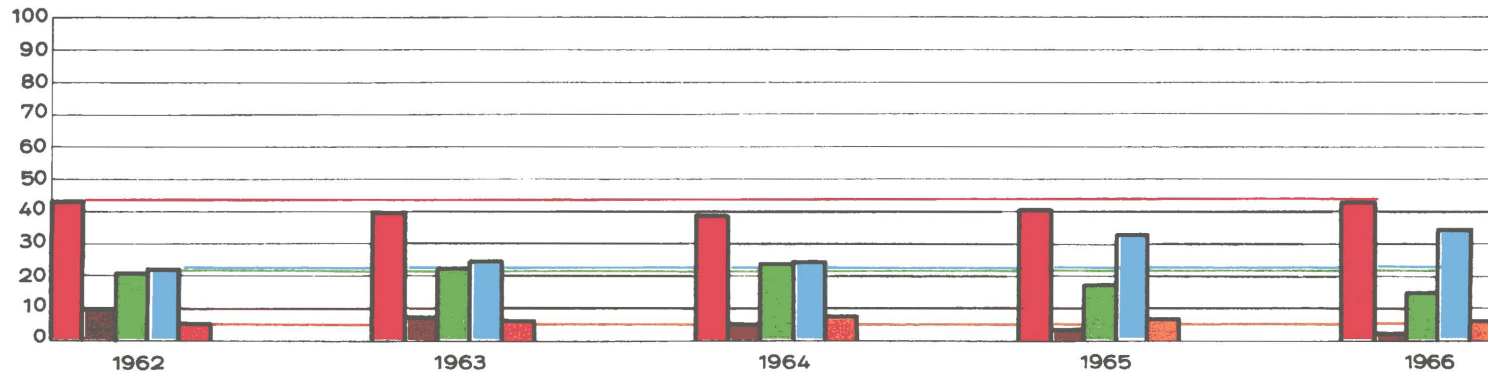
PART RELATIVE DES DIVERSES CATEGORIES DE L'AIDE PUBLIQUE NETTE OCTROYEE PAR LES PAYS MEMBRES DU C.A.D.

POURCENTAGE

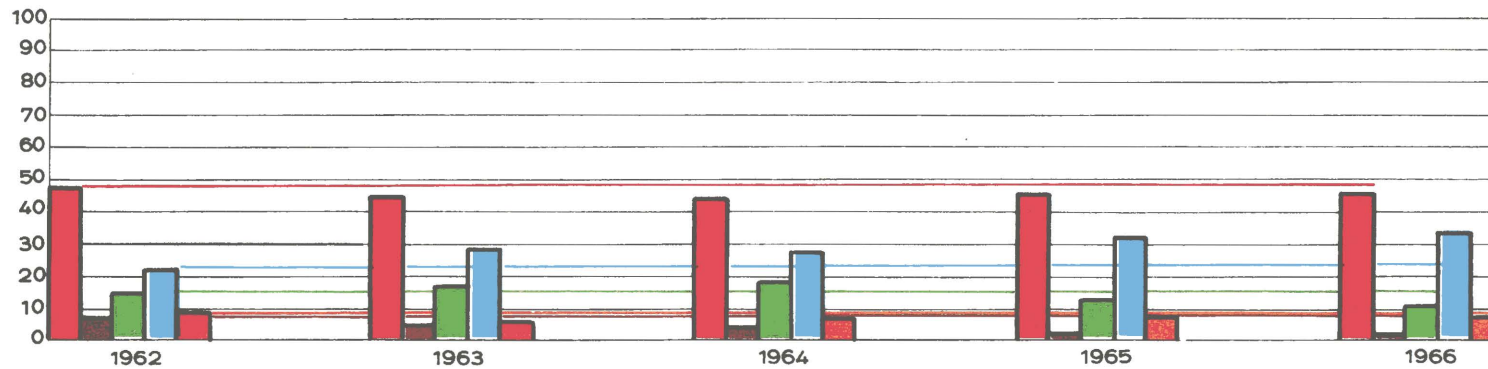
a) *pays de la C.E.E.*



b) *autres pays du C.A.D.*



c) *ensemble des pays du C.A.D.*



- DONS
- TRANSFERTS DE RESSOURCES
- VERSEMENTS AUX ORGANISMES INTERNATIONAUX
- PRETS REMBOURSABLES EN MONNAIE LOCALE
- PRETS EN MONNAIE CONVERTIBLE

augmenté de \$ 1.322 millions en 1962 à \$ 2.162 millions en 1966 (+63,5 %); la quote-part de cette catégorie d'aide est ainsi passée de 22,1 % à 33,8 %.

c) une reprise assez nette des contributions aux organismes multilatéraux

Après un important recul en 1963 (5,9 % contre 9,2 % en 1962), la quote-part des contributions multilatérales dans l'aide totale du CAD s'est relevée à 7,5 % en 1966 (\$ 483 millions), à la suite d'une nette reprise des versements aux organismes internationaux (+ 34,2 %), imputable particulièrement à l'augmentation des achats de titres de créance, de prêts et de participations à des prêts auprès de ces organismes.

d) une légère augmentation de la part des contributions bilatérales

Au total, au cours de la période étudiée, l'accroissement de l'aide bilatérale a été supérieur (9,0 %) à celui de l'aide totale du CAD (7,0 %). Cependant, la plus grande part de cette augmentation est imputable à l'année 1963; depuis lors, sa croissance a sensiblement ralenti (+ 3,6 %) par suite d'un recul des versements de dons et "assimilés". La part relative des flux bilatéraux qui avait augmenté de 90,8 % (\$ 5.426 millions) en 1962 à 94,1 % (\$ 5.709 millions) en 1963, a donc subi une réduction jusqu'en 1966 (92,5 % - \$ 5.915 millions) mais reste cependant encore supérieure au niveau de 1962.

2. L'aide versée par les pays de la CEE

(Cfr. Annexes, Tableaux 2 et 3)

a) Structure globale

Ce sont les dons (\$ 833 millions en 1966) qui constituent l'élément dominant de l'aide bilatérale publique fournie par les pays de la CEE. Cependant, leur importance tend à s'amoinrir, tant en valeur absolue qu'en termes relatifs. En valeur absolue, les versements de dons se sont réduits de \$ 182 millions entre 1962 et 1966 (- 17,9 %); leur part relative dans l'aide totale versée par la CEE ne s'établit plus qu'à 56,2 % en 1966, contre 59,1 % en 1962.

Les versements de prêts remboursables en monnaie convertible (§ 466 millions en 1966) ont subi de larges fluctuations (niveau record § 490 millions en 1963 et 1964). Leur quote-part a toutefois tendance à augmenter et représente 31,4 % en 1966 contre 22,7 % en 1962.

Quant aux contributions sous forme de quasi-dons, qui proviennent d'ailleurs en totalité de la R.F. d'Allemagne, elles ne jouent pratiquement qu'un rôle infime dans l'aide communautaire.

Au total, l'aide bilatérale, c'est-à-dire l'ensemble des trois catégories susmentionnées, a diminué, le recul très marqué des versements de dons n'ayant été qu'en partie compensé par la progression simultanée des prêts convertibles, entre 1962 et 1966. Pourtant, la part de l'aide bilatérale était en 1966 relativement plus importante qu'en 1962, eu égard au recul encore plus prononcé des contributions multilatérales et, par conséquent, de l'aide totale des pays de la CEE.

Les versements des Etats membres aux organismes internationaux ont subi jusqu'en 1964 une régression extrêmement forte, passant de § 310 millions en 1962 à moins de § 43 millions. Cette réduction résultait : d'une part de l'absence de versements au Fonds Européen de Développement⁽¹⁾, celui-ci disposant durant cette période de moyens suffisants pour faire face aux paiements exigés ; d'autre part, du fait que les remboursements reçus par la R.F. d'Allemagne et l'Italie et les ventes à des tiers, effectuées par ces deux pays, de titres de créance émis par la BIRD, ont excédé les montants nouvellement acquis entre 1962 et 1964.

A partir de 1964 cependant, les contributions multilatérales des Six ont plus que quadruplé, passant de § 43 millions à § 183 millions en 1966. Leur quote-part dans l'aide totale des Six s'est relevée par conséquent de 3,0 % en 1964 à 12,4 % en 1966 (1962 : 18,1 %).

(1) Les contributions au FED se sont réduites de § 210 millions en 1962 à § 13,5 millions (1963). En 1964 et 1965 aucune contribution n'a été reçue tandis qu'en 1966 le FED a enregistré des recettes de l'ordre de § 4 millions.

Cette nette reprise a été attribuable, pour l'essentiel, à l'augmentation des versements à l'AID, filiale de la BIRD, et à des achats considérables, par l'Italie, de titres de créance émis par la BIRD et la BID. Quant aux contributions aux institutions communautaires de la CEE, elles ont encore été en 1966 inférieures à celles effectuées en 1963⁽¹⁾.

b) Caractéristiques de l'aide communautaire par rapport à l'aide fournie par les autres pays du CAD

Par rapport à l'aide fournie par les dix autres pays du CAD⁽²⁾, l'aide de la CEE est caractérisée principalement par :

- une proportion plus élevée de dons, la quote-part moyenne 1962-66 de ceux-ci s'établissant à 60,4 % pour la Communauté et à 40,7 % pour les "Dix";
- l'absence presque totale de "quasi-dons" (0,1 %), alors que la part moyenne de ceux-ci s'élève pour les "Dix" à 24,6 % : l'importance de l'ensemble des "dons et assimilés" dans l'aide communautaire est donc inférieure (60,5 %) à celle que l'on constate dans l'aide versée par les autres pays du CAD (65,3 %);
- une moindre proportion de prêts remboursables en monnaie convertible en 1965 et 1966 (CEE : 30,3 %, autres pays du CAD : 33,7 %), encore que la situation inverse ait pu être observée dans les années précédentes : moyenne 1962-64 pour la CEE 29,3 % et pour les "Dix" 24,4%;
- une part généralement plus importante des contributions multilatérales, cette proportion s'établissant pour la CEE à 9,9 % et pour les autres pays du CAD à 6,4 %.

(1) Il convient d'ajouter en ce qui concerne le deuxième FED, entré en vigueur le 1er juin 1964, que les contributions des Etats membres ne sont plus versées obligatoirement chaque année en fonction des montants préétablis dans la Convention d'Association, mais sont appelés au fur et à mesure des besoins effectifs de trésorerie du Fonds.

(2) Australie, Autriche, Canada, Danemark, Japon, Etats-Unis, Norvège Portugal, Royaume Uni et Suède.

Mais la structure de l'aide fournie par les pays du CAD autres que les Etats membres de la CEE est profondément influencée par le caractère prédominant de la contribution des Etats-Unis et le fait que ceux-ci sont pratiquement seuls à fournir des quasi-dons. Si l'on élimine la contribution américaine et si l'on confronte les caractéristiques de l'aide communautaire avec celles des neuf autres pays du CAD (à l'exception des Etats-Unis), on obtient les résultats suivants :

STRUCTURE DE L'AIDE PUBLIQUE NETTE DES PAYS DU CAD

- en pourcentages -

		1962	1964	1966
Dons	CEE	59,1	62,9	56,2
	E.U.	40,0	34,9	39,7
	Reste du CAD	53,8	49,6	51,5
	Total CAD	47,2	44,2	45,9
Quasi-dons	CEE	0,1	0,1	-
	E.U.	36,3	37,2	22,4
	Reste du CAD	-	0,1	0,1
	Total CAD	21,5	22,0	12,8
Prêts en monnaie convertible	CEE	22,7	34,0	31,4
	E.U.	19,8	22,0	35,5
	Reste du CAD	32,1	37,1	31,8
	Total CAD	22,1	27,4	33,8
Aide totale bilatérale	CEE	81,9	97,0	87,6
	E.U.	96,1	94,1	97,6
	Reste du CAD	85,9	86,8	83,4
	Total CAD	90,8	93,6	92,5
Contributions multilatérales	CEE	18,1	3,0	12,4
	E.U.	3,9	5,9	2,4
	Reste du CAD	14,1	13,2	16,6
	Total CAD	9,2	6,4	7,5
Total	CEE	100	100	100
	E.U.	100	100	100
	Reste du CAD	100	100	100
	Total CAD	100	100	100

Il apparaît que :

- la proportion de dons chez les Six (moyenne 1962-66 : 60,4 %) et chez les "Neuf" (51,1 %) se rapproche;
- aucun des deux groupes de pays ne fournit des montants notables sous forme de quasi-dons;
- la proportion des prêts remboursables en monnaie convertible est pour toutes les années plus importante chez les "Neuf" (moyenne 1962-66 : 34,2 %) que chez les "Six" (29,6 %).
- les contributions des "Neuf" aux organismes internationaux occupent, contrairement à ce que l'on avait observé pour les "Dix", une part supérieure à celle des pays de la CEE, sauf en 1962.

S'agissant de l'aide bilatérale, on constate donc que la structure des versements de la CEE est plus favorable pour les pays bénéficiaires que celle des neuf autres pays du CAD. En revanche, par rapport à l'aide des Etats-Unis, elle paraît moins favorable; en effet, en raison de l'existence des quasi-dons, l'importance relative des contributions n'exigeant pas un remboursement en devises, est beaucoup plus élevée dans l'aide américaine (moyenne 1962-66 : 69,1 %) que dans celle des Six (60,5 %), bien que la part des dons proprement dits soit fortement inférieure (Etats-Unis : 37,8 %; CEE : 60,4 %). Cependant, la structure des versements en provenance des Etats-Unis a eu une nette tendance à se détériorer au cours des dernières années, étant donné que la part des dons et des quasi-dons s'est réduite de 76,3 % en 1962 à 62,1 % en 1966, tandis que celle des prêts remboursables en monnaie convertible a augmenté de 19,8 % à 35,5 %. Les structures des aides américaine et communautaire tendent donc à se rapprocher.

c) Disparités à l'intérieur de la CEE

(Cfr. Annexes, Tableau 3)

A l'intérieur de la Communauté, l'importance relative des diverses catégories d'aide varie considérablement d'un pays à l'autre.

C'est dans l'aide dispensée par la Belgique que l'importance relative des dons est généralement la plus grande, leur quote-part moyenne 1962-66

s'élevant à 85,1 %. Les prêts remboursables en devises occupent par contre une place peu importante, qui n'a jamais été supérieure à 4,1 %. La part des contributions multilatérales de la Belgique se trouve assez élevée, se situant, sauf en 1964 et 1965, toujours autour de 20 %.

La France fournit également l'essentiel de son aide sous forme de dons (moyenne 1962-66 : 80,0 %), toutefois, l'importance des prêts remboursables en monnaie convertible est plus grande (14,6 %) que pour la Belgique. Les contributions aux organismes internationaux jouent un rôle assez restreint pour la France.

L'aide de la R.F. d'Allemagne est principalement accordée sous forme de prêts, ceux-ci représentant toujours plus de la moitié (moyenne 62-66 : 59,0 %) des versements effectués par ce pays. La quote part des dons, bien qu'elle ait augmenté fortement entre 1962 et 1965 n'a jamais dépassé 37,3 %. La part des contributions multilatérales reste toujours en-dessous de 10 %, sauf pour l'année 1962, pendant laquelle les versements au FED ont fait augmenter cette proportion à 21,9 % de l'aide allemande.

Pour l'Italie, ce sont également les prêts qui ont joué, jusqu'en 1964 le rôle prédominant, leur part étant parfois même plus élevée que pour la R.F. d'Allemagne. Depuis lors, cependant, les contributions multilatérales occupent le premier rang, leur proportion s'établissant à 42,3 % en 1965 (contre 27,5 % pour les dons et 30,2 % pour les prêts) et à 74,4 % en 1966 (dons 16,0 %, prêts 9,6 %). Cette évolution est attribuable à des contributions importantes à la BIRD et à l'AID, ainsi qu'à des achats de titres de créance émis par la BIRD et la BID.

Pour les Pays-Bas, les statistiques font ressortir une prédominance des contributions multilatérales en 1962 (48,6 %) et 1963 (50,1 %), mais depuis lors, ce sont les prêts remboursables en monnaie convertible qui dominent. Leur quote-part s'établit de 1964 à 1966 en moyenne à 46,4 %, celle des dons à 28,5 %, tandis que la part des contributions aux organismes internationaux est de 25,1 %.

3. L'importance de l'assistance technique dans l'aide bilatérale

(Cfr. Annexes, Tableau 4)

L'assistance technique réclame, tant à l'échelle du CAD qu'à celle de la CEE, une part croissante de l'aide bilatérale mise à la disposition des PVD⁽¹⁾.

Pour l'ensemble des pays du CAD, sa proportion a augmenté de 13,8 % (1962) à 20,6 % (1966), les versements passant de \$ 747 millions à \$ 1.217 millions (+ 62,9 %).

Ce sont les Etats-Unis (1966 : \$ 534 millions) qui, comme pour l'ensemble de l'aide au développement, sont le principal donateur d'assistance technique; au cours de dernières années, ils ont fourni entre 39,7 % et 44,3 % du total versé par les pays du CAD. Suivent ensuite la France, la R.F. d'Allemagne et le Royaume Uni.

L'importance croissante que les Etats membres de la CEE accordent également à cette forme d'aide se traduit par le fait que les montants versés à des fins de coopération technique ont augmenté entre 1962 (\$ 335 millions) et 1966 (\$ 532 millions) de 58,8 %, alors que l'aide totale bilatérale des Six s'est réduite dans le même temps de 7,6 %. La part relative de l'assistance technique passait ainsi de 23,8 % (1962) à 41,0 % (1966), se situant donc de plus en plus au-dessus de la moyenne du CAD.

A l'intérieur de la Communauté, tous les pays ont augmenté leurs contributions, tant en valeur absolue que par rapport à l'aide totale bilatérale.

(1) Quant aux apports d'assistance technique des organismes internationaux, on ne dispose pas de séries statistiques complètes. Seules des données concernant les institutions communautaires sont disponibles. Le tableau 4 fait ressortir que cet apport d'assistance technique est peu important (10,0 % en 1966). Cependant, ces chiffres ne traduisent que de manière incomplète l'effort des institutions communautaires en ce domaine, les financements consacrés aux projets d'investissement ou aux opérations d'aide à la production et à la diversification comportant une partie d'assistance technique qui ne figure pas en tant que telle dans les statistiques du FED.

C'est la France qui est de loin le premier fournisseur d'assistance technique, son aide en cette matière augmentant de \$ 256 millions (1962) à \$ 362 millions en 1966 (+ 41,4 %). Suivent ensuite la R.F. d'Allemagne dont l'apport a plus que doublé pendant la période sous revue (de \$ 51 millions à \$ 106 millions), la Belgique (1962 : \$ 21 millions; 1966 : \$ 38 millions), les Pays-Bas (1962 : \$ 1 million; 1966 : \$ 15 millions) et l'Italie (1962 : \$ 5 millions; 1966 : \$ 11 millions).

En 1966, l'importance de la coopération technique dans l'aide totale bilatérale est relativement forte en Belgique (56,3 %) et en France (52,0 %), moins importante en Italie (35,2 %) et aux Pays-Bas (30,1 %) et sensiblement du même niveau que pour l'ensemble des pays du CAD en R.F. d'Allemagne (23,3 %).

CHAPITRE III - CONDITIONS DE L'AIDE

Eu égard à la charge croissante de la dette extérieure des PVD, le problème des conditions de l'aide domine de plus en plus les discussions internationales, tant du côté des bénéficiaires que du côté des donateurs.

La gravité de ce problème qui ressort déjà des difficultés croissantes qu'éprouvent actuellement certains pays à assurer le service de leur dette extérieure, a été souligné récemment, dans l'optique des pays donateurs, par une projection du Secrétariat de l'OCDE. Cette projection démontrait que si la part relative des pays membres du CAD restait la même qu'en 1965 et demeurerait assortie de conditions identiques à celles de cette année-là, les versements publics bruts à titre bilatéral devraient de 1965 à 1995 presque doubler et atteindre à peu près \$ 11 milliards, si l'on voulait maintenir les "transferts nets"⁽¹⁾ (1966 \$ 5.425 millions) à un niveau d'environ \$ 6 milliards. Autrement dit, la proportion des flux bruts aux PVD qui est absorbée par le service de la dette augmenterait jusqu'en 1995 à presque 50 %, tandis qu'en 1966 elle s'établissait à 20 % et en 1963 seulement à 13 %.

1. Conformité des engagements avec la Recommandation du CAD

(Cfr. Annexes, Tableau 7)

Conscient de l'importance d'un assouplissement des conditions financières, le CAD a adopté en 1965 une Recommandation dans laquelle il a formulé pour la première fois des objectifs quantitatifs concernant les conditions de l'aide de ses pays membres. Par cette Recommandation, les membres ont été invités à faire en sorte que leurs engagements comportent⁽²⁾ :

ou bien

a) 70 % au moins de dons;

(1) Versements bruts diminués des remboursements et intérêts reçus.

(2) Ces critères s'appliquent à l'ensemble des engagements (bilatéraux et multilatéraux) de chaque pays donateur.

ou bien

- b) i) 81 % de dons ou de prêts assortis d'un taux d'intérêt ne dépassant pas 3 % ;
- ii) 82 % de dons ou de prêts remboursables en 25 ans ou davantage ;
et
- iii) des délais de franchise dont la moyenne pondérée s'établit à 7 ans.

Les engagements d'un pays sont considérés comme étant en conformité complète avec ces objectifs s'ils répondent, soit au pourcentage requis pour les dons (critère a), soit à l'ensemble des trois conditions relatives aux prêts et aux dons (critère b).

Le Tableau 7 en annexe indique dans quelle mesure ces objectifs ont été atteints en 1966. Il apparaît que :

- pour la CEE : 51,9 % des engagements publics (bilatéraux et multilatéraux) pris par les pays membres, à savoir par la Belgique, la France et les Pays-Bas, ont été en 1966 en conformité avec la Recommandation du CAD (critère a), et en comparaison avec l'année 1965, on note même une nette amélioration des conditions accordées par les deux derniers pays. S'agissant de la R.F. d'Allemagne qui représente 26,5 % des engagements totaux de la Communauté, elle n'a pu remplir qu'une seule condition du critère b $\sqrt{b(i)}$, mais on observe en 1966, un rapprochement par rapport aux objectifs fixés par les conditions b(ii) et b(iii). Enfin, l'Italie (21,6 % du total) n'a répondu à aucun des objectifs; la structure de son aide s'est même détériorée en 1966, ce pays se rangeant ainsi au dernier rang des pays du CAD.
- pour les autres pays du CAD : 7,6 % seulement des engagements pris par ce groupe, à savoir ceux de l'Australie, la Norvège, le Canada et la Suède, ont été en conformité complète (critère a). Ceux des Etats-Unis et du Royaume Uni qui représentent ensemble 84,2 % du montant total consenti par ce groupe étaient conformes aux deux premières conditions de la catégorie b; le Danemark (0,6 % des engagements) a rempli une condition $\sqrt{b(i)}$ et les autres (Japon, Portugal et Autriche) n'ont répondu à aucun des objectifs.

L'objectif relatif aux délais de franchise n 'a d'ailleurs été atteint par aucun des pays membres du CAD.

2. Conditions financières des engagements de prêts publics bilatéraux

(Cfr. Annexes, Tableau 8)

a) Pour l'ensemble du CAD, on peu constater en 1966 une légère amélioration, tant en matière d'échéances (la moyenne pondérée augmentant de 22,3 ans à 23,5 ans) qu'en matière d'intérêts (le taux moyen se réduisant de 3,6 % à 3,1 %).

Toutefois, s'agissant des échéances, les conditions libérales de la période 1962-64 (24,5 ans à 28,4 ans) n'ont pas pu être atteintes en 1966, principalement en raison du changement intervenu depuis 1963 dans la politique des Etats-Unis qui ont réduit la durée moyenne des prêts de 33,4 ans (1964) à 29,3 ans en 1966. En même temps, la moyenne des intérêts pratiqués par les Etats-Unis a d'ailleurs augmenté de 2,5 % à 3,0 %. Il convient cependant de noter qu'en comparaison avec 1965, les conditions américaines se sont de nouveau assouplies en 1966.

b) Parmi les pays de la CEE, la R.F. d'Allemagne est le seul pays qui a accordé en 1966 des échéances nettement supérieures (21,2 ans) à celles des années précédentes. Si l'Italie a également concédé des échéances plus longues qu'en 1965, celles-ci demeurent cependant inférieures (8,0 ans) à celles des années 1963 (8,7 ans) et 1964 (9,3 ans), et sont d'ailleurs parmi les plus courtes consenties par les pays membres de la CEE.

Tous les autres membres ont réduit la durée moyenne de leurs prêts bilatéraux. Pour la Belgique, le chiffre est passé de 20,0 (1964) à 16,2 (1965) et à 13,9 (1966); pour la France de 15,6 à 17,6 et à 15,3; pour les Pays-Bas de 24,2 à 23,9 et à 23,6; on notera cependant que les Pays-Bas concèdent les échéances les plus longues de la CEE.

En revanche, les intérêts ont été réduits en 1966 par tous les pays donateurs de la Communauté et notamment par la R.F. d'Allemagne et les Pays-Bas, dont le taux moyen (2,0 % en 1966) est le moins élevé de la CEE.

CHAPITRE IV - L'AIDE PUBLIQUE EFFECTIVEMENT RECUE PAR LES PVD

1. Le volume global et l'importance des différentes sources de financement

(Cfr. Annexes, Tableau 1)

a) L'aide publique nette effectivement reçue par les PVD⁽¹⁾, à la fois bilatéralement et par le canal des organismes internationaux, est passée de \$ 6.420 millions en 1962 à \$ 7.374 millions en 1966 (+ 14,9 %).

En dépit d'une légère baisse absolue en 1964, elle a donc augmenté au rythme moyen de 3,5 % l'an. Ce rythme est sensiblement supérieur au taux de croissance annuel moyen (1,4 %) du volume des moyens financiers attribués par les pays industrialisés⁽²⁾.

Une telle disparité peut paraître anormale au premier abord. Elle s'explique essentiellement par le fait que depuis 1963, les versements des organismes internationaux ont régulièrement dépassé leurs recettes courantes⁽³⁾, par suite de l'utilisation progressive de réserves accumulées jusqu'en 1962, grâce aux souscriptions initiales au capital de ces organismes. A l'heure actuelle ces réserves sont en train de s'épuiser rapidement et le problème de la reconstitution des ressources disponibles des organismes internationaux est posé⁽⁴⁾.

(1) Pour la définition, voir page 3 de l'Introduction

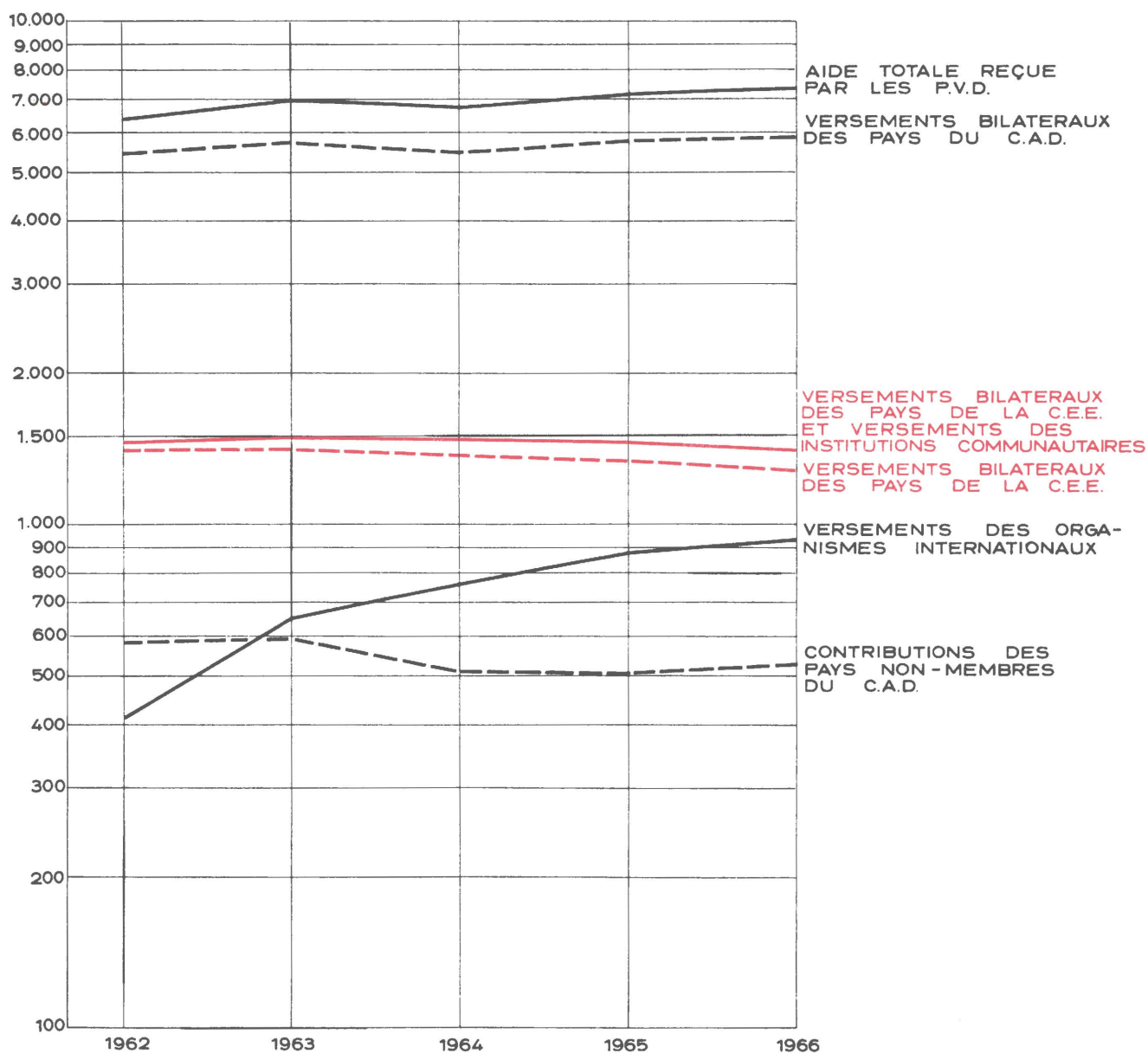
(2) Voir page 5

(3) Voir également page 3 de l'Introduction

(4) Dans ce contexte, il convient de noter que le problème de la reconstitution des ressources de l'AID (celles-ci intervenant en 1966 pour 27 % dans le "déficit" de l'ensemble des organismes internationaux) semble être résolu, étant donné que les pays membres de cet organisme et la Suisse ont décidé de lui verser pendant trois années consécutives, et à partir du mois de novembre 1968, un montant annuel de \$ 400 millions.

EVOLUTION DU MONTANT NET DES MOYENS FINANCIERS PUBLICS REÇUS PAR LES P.V.D.

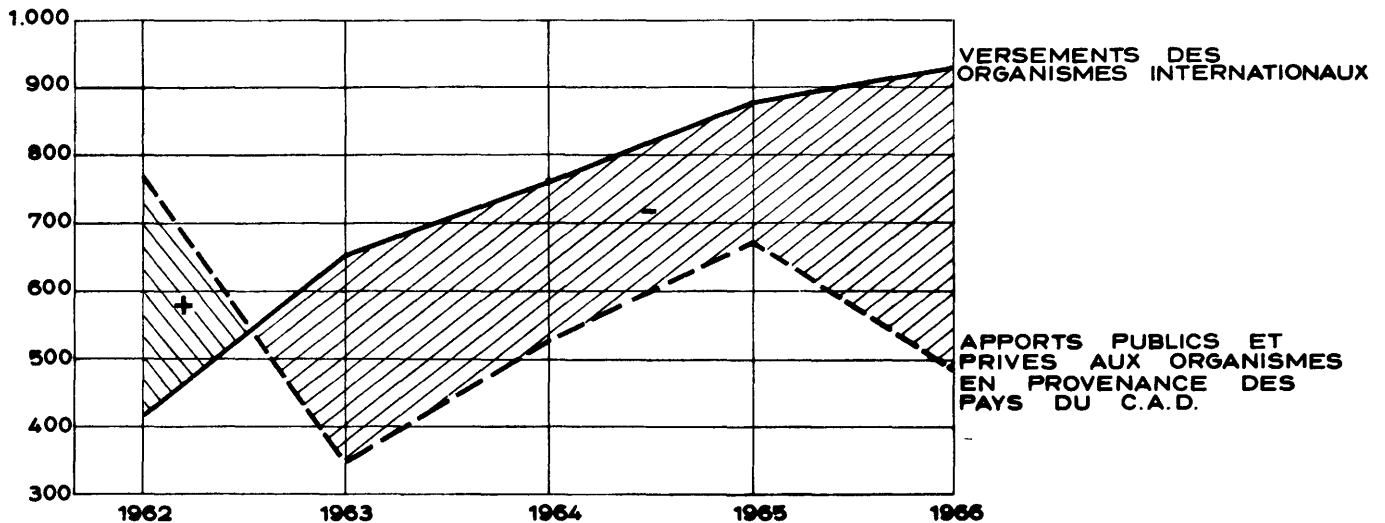
MILLIONS DE DOLLARS U.S.



Le graphique suivant fait apparaître l'écart entre les ressources et les emplois des organismes internationaux⁽¹⁾ :

RESSOURCES ET EMPLOIS DES ORGANISMES INTERNATIONAUX

MILLIONS DE
DOLLARS U.S.



Le caractère critique de cette évolution ne réside pas dans le risque que les organismes internationaux ne puissent pas assurer les paiements correspondant à leurs engagements antérieurs, mais dans la quasi impossibilité où ils se trouveraient de contracter à l'avenir des engagements nouveaux. L'aide en provenance des institutions internationales est donc susceptible de diminuer si le problème des ressources multilatérales ne peut pas être résolu rapidement.

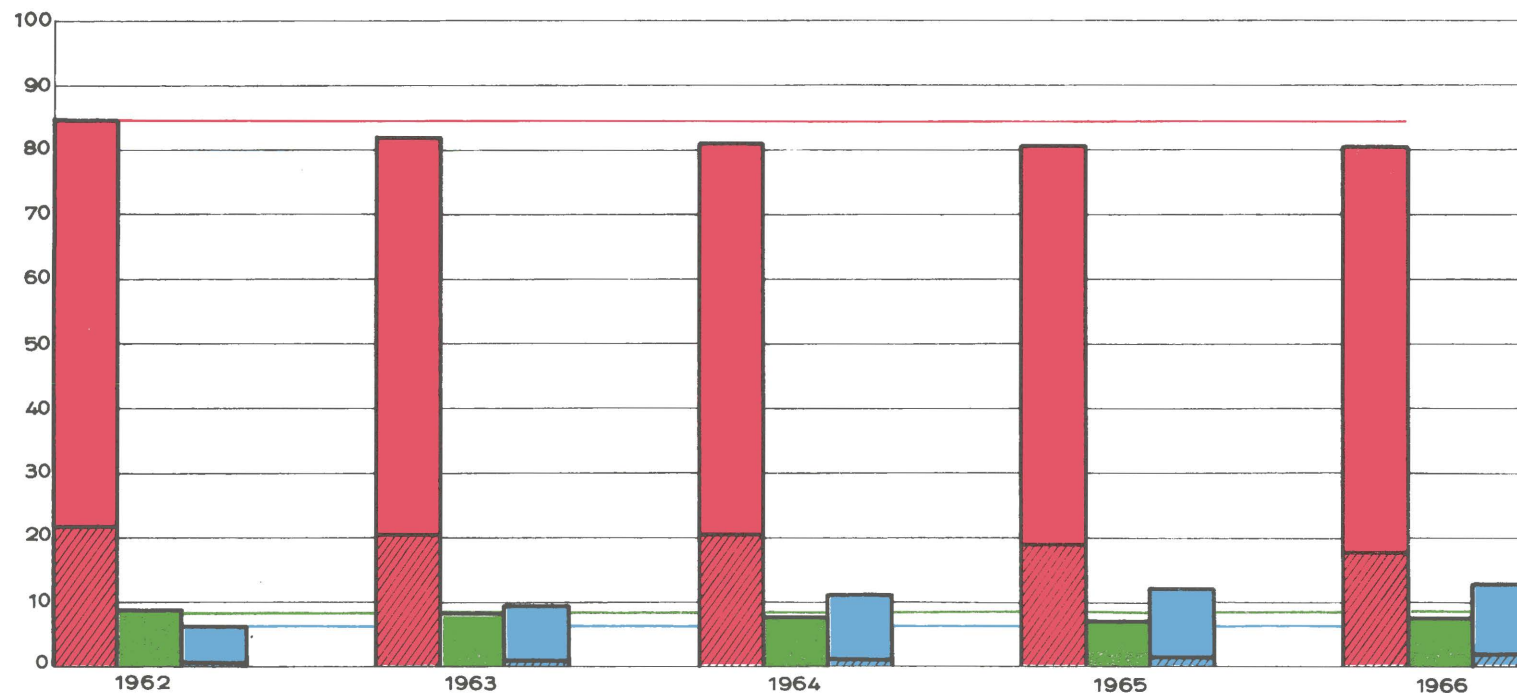
b) L'essentiel de l'aide perçue par les PVD provient des contributions bilatérales des pays du CAD (1966 : \$ 5.915 millions). Cependant, sur l'ensemble de la période, la progression des flux bilatéraux (+ 9,0 %), a été inférieure à celle de l'aide totale reçue par les PVD. Par suite,

(1) La courbe des emplois porte sur les versements nets aux PVD : les flux en provenance de ces pays, soit à titre de remboursement ou d'achat de valeurs mobilières émises par les Organismes, soit à titre de souscription au capital ou d'autres contributions, sont donc déjà déduits. On ne tient cependant pas compte des dépenses de fonctionnement des organismes internationaux, ni des paiements d'intérêts aux crédateurs de ceux-ci, ni de leurs versements aux pays industrialisés.

Les recettes -exprimées également en valeurs nettes - portent sur les apports publics et privés en provenance des pays du CAD, soit à titre de dons et de souscriptions au capital, soit à titre d'achat de valeurs ou des prêts et participations à des prêts. On n'a cependant pas pu tenir compte des recettes d'intérêts, ni des contributions des pays non-membres du CAD, qui ne jouent d'ailleurs pas un rôle très important.

EVOLUTION DE L'IMPORTANCE RELATIVE DES DIFFERENTES SOURCES DE FINANCEMENT (FONDS PUBLICS NETS REÇUS PAR LES P.V.D.)

POURCENTAGE



AIDE BILATERALE DES PAYS DU C.A.D.
 DONT : PAYS DE LA C.E.E.

CONTRIBUTIONS DES PAYS NON - MEMBRES DU C.A.D.

AIDE MULTILATERALE
 DONT : DE LA C.E.E.

la quote-part des flux bilatéraux a tendu à diminuer, passant de 84,5 % en 1962 à 80,2 % en 1966.

Par contre, les apports des organismes internationaux ont enregistré une augmentation remarquable, passant de \$ 412 millions en 1962 à \$ 929 millions en 1966; leur part relative dans l'ensemble des moyens financiers encaissés par les pays bénéficiaires s'est accrue ainsi de 6,4 % à 12,6 %.

Quant aux contributions des pays non-membres du CAD, elles jouent un rôle de plus en plus limité : en 1966, elles ne représentaient plus que 7,2 % des moyens financiers encaissés par les PVD, alors qu'en 1962, leur quote-part s'établissait à 9,1 %.

En ce qui concerne l'aide reçue par les PVD en provenance de la CEE, on retrouve le même recul de l'aide bilatérale au profit des versements multilatéraux. En effet, l'importance relative des contributions des Six fournies par la voie bilatérale s'est réduite (17,6 % de l'aide mondiale reçue par les PVD en 1966 contre 21,9 % en 1962), par suite du recul des versements bilatéraux (- 7,6 %) déjà constaté plus haut⁽¹⁾. En revanche, les versements des institutions communautaires ont presque triplé simultanément (passant de \$ 55 millions à \$ 140 millions) et leur quote-part dans l'aide mondiale reçue par les PVD s'est accrue de 0,9 % (1962) à 1,9 % (1966).

Par rapport aux versements émanant de l'ensemble des organismes internationaux, ceux des institutions communautaires (FED, BEI et Budget de la Commission) représentaient 15,1 % en 1966, contre 13,3 % en 1962.

2. La répartition géographique de l'aide reçue par les PVD

a) L'aide bilatérale des pays du CAD et l'aide des organismes internationaux

(Cfr. Annexes, Tableau 9)

L'aide effectivement reçue par le Tiers-monde, tant par voie bilatérale qu'en provenance des organismes internationaux, s'est répartie

(1) voir page 11

de la manière suivante pour la période 1962-66 :

AIDE PUBLIQUE NETTE RECUE PAR LES PVD
Moyennes annuelles 1962/66

	en %	Aide par habitant et par an (1)
Europe	6,9	4,9 \$
Afrique	26,5	5,9 \$
Amérique	16,1	4,3 \$
Moyen Orient	4,4	5,1 \$
Extrême Orient, Asie du Sud et Océanie (2)	42,7	3,0 \$
Total	100	4,1 \$
dont : EAMA PTOMA et DOM	11,8	11,2 \$

(1) sur base population 1964

(2) pays communistes exclus

Le tableau qui précède permet de pondérer, en fonction du nombre d'habitants, les pourcentages de répartition géographique de l'aide financière reçue en valeur absolue par les différentes régions. Il apparaît ainsi que le continent africain, et en particulier les EAMA, PTOMA et DOM, ainsi que le Moyen Orient sont les plus grands consommateurs d'aide financière extérieure par tête d'habitant. D'autre part, l'Afrique francophone (Afrique noire et Maghreb) est également favorisée par rapport à l'Afrique anglophone.

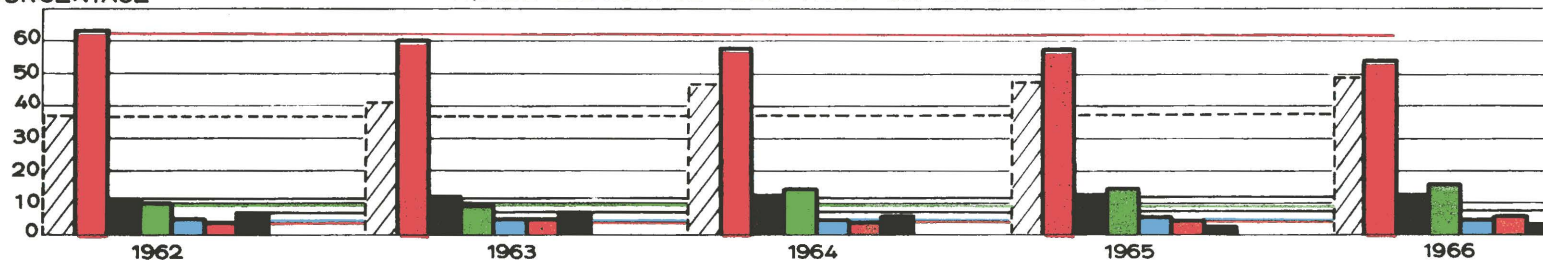
Cependant, les moyennes 1962-66 recouvrent de fortes variations durant la période analysée. Deux tendances sont à souligner :

- une concentration de plus en plus forte de l'aide versée sur l'Extrême Orient et l'Asie du Sud (y compris l'Océanie), ces régions bénéficiant en 1966 de plus de 45,2 % des contributions bilatérales et multilatérales, alors que leur part n'était en 1962 que de 37,1 %.

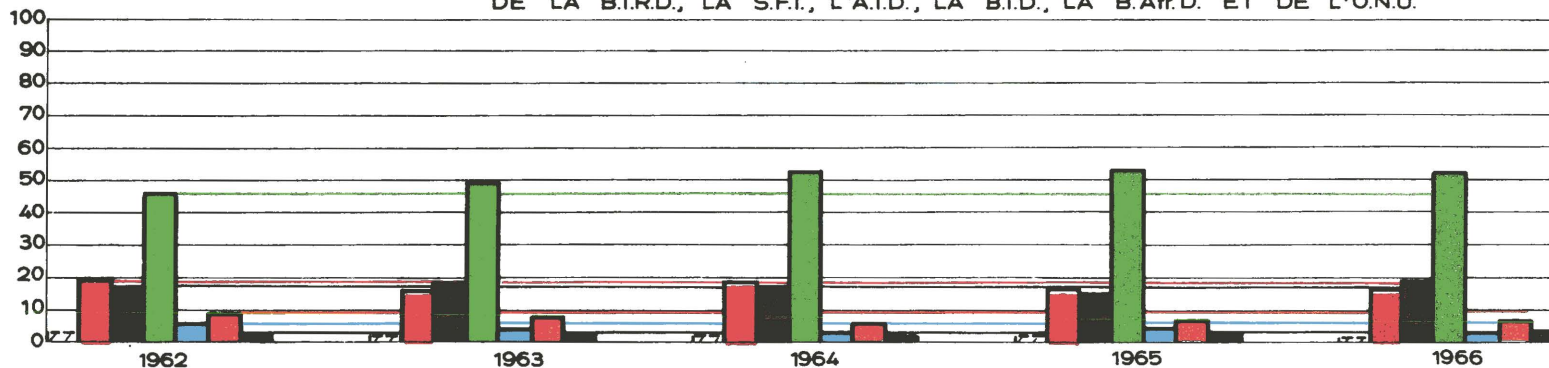
EVOLUTION DE LA PART RELATIVE DES DIVERSES REGIONS BENEFICIAIRES DANS L'AIDE PUBLIQUE NETTE (BILATERALE ET MULTILATERALE) REÇUE PAR LES P.V.D.

POURCENTAGE

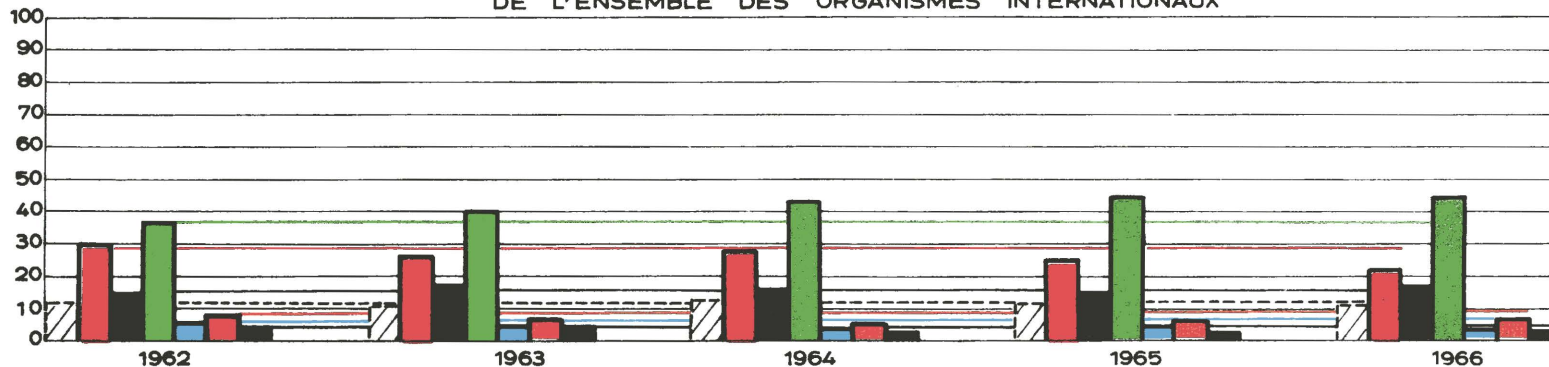
A) AIDE BILATERALE DES PAYS DE LA C.E.E. ET AIDE MULTILATERALE COMMUNAUTAIRE



B) AIDE BILATERALE DES AUTRES PAYS DU C.A.D. ET AIDE MULTILATERALE DE LA B.I.R.D., LA S.F.I., L'A.I.D., LA B.I.D., LA B.Afr.D. ET DE L'O.N.U.



C) AIDE BILATERALE TOTALE DU C.A.D. ET AIDE MULTILATERALE DE L'ENSEMBLE DES ORGANISMES INTERNATIONAUX



E.A.M.A., P.T.O.M.A. ET D.O.M.

AMERIQUE

MOYEN - ORIENT

PAYS DIVERS

AFRIQUE

EXTREME - ORIENT, ASIE DU SUD ET OCEANIE

EUROPE

- et, une diminution de la part réservée au continent africain, celle-ci passant de 30,4 % en 1962 à 23,2 % en 1966. Cette réduction en valeur relative a d'ailleurs été accompagnée d'un recul considérable (- 10,1 %) des versements absolus, tandis que ceux obtenus par l'Extrême Orient et l'Asie du Sud ont augmenté simultanément de plus de 43,1 %.

L'importance des autres continents bénéficiaires a peu changé entre 1962 et 1966 : celle de l'Amérique variait entre 14,7 % et 17,5 %, la part de l'Europe diminuait d'abord de 7,9 % (1962) à 5,7 % (1964), puis augmentait à 7,2 % en 1966, et la quote-part du Moyen Orient a eu une légère tendance à diminuer (de 5,6 % à 3,7 %).

En 1966, la répartition géographique de l'aide multilatérale et celle de l'aide bilatérale paraissent avoir été effectuées selon des critères assez différents. En effet, les quote-parts des diverses régions bénéficiaires étaient respectivement les suivantes : Extrême Orient - Asie du Sud: 33,0 % de l'aide multilatérale contre 47,1 % de l'aide bilatérale; Amérique: 26,4 % contre 16,0 %; Afrique: 23,6 % contre 23,2 %; Europe: 12,1 % contre 6,5 % et Moyen Orient: 4,1 % contre 3,6 %.

b) L'aide bilatérale et multilatérale versée par la CEE
(Cfr. Annexes, Tableaux 9 et 10)

L'aide versée par les pays membres de la CEE, tant bilatéralement que par l'intermédiaire des institutions communautaires, reste concentrée sur l'Afrique et à l'intérieur de ce continent, sur les EAMA, ainsi que sur les Territoires (Comores, Territoire des Afars et des Issas) et Départements (Réunion) d'outre-mer français (1).

(1) Les données statistiques figurant dans ce chapitre ne coïncident pas avec celles du tableau 9, étant donné que, pour le commentaire analytique, on a éliminé les contributions des institutions communautaires (FED, BEI et Budget de la Commission), de la rubrique "Organismes internationaux" pour les ajouter aux contributions bilatérales des pays membres de la CEE. Cette nouvelle ventilation qui facilite la comparaison de l'aide totale communautaire avec celle en provenance du reste du CAD et des autres organismes internationaux, est présentée dans le graphique 6. Toutefois, il convient de souligner que les Etats membres de la CEE sont aussi contributeurs aux autres organismes internationaux : la répartition géographique des versements communautaires donnée dans ce graphique ne concerne donc pas la totalité - bien que la plus grande partie - des efforts d'aide de la CEE.

Toutefois, une double évolution doit être soulignée : tandis que le degré de concentration sur le continent africain a diminué sensiblement au profit principalement des pays asiatiques et des pays européens insuffisamment développés, la part destinée aux EAMA, TOM et DOM a eu tendance à augmenter, celle des autres pays africains non associés à la CEE enregistrant un recul prononcé.

Cette évolution divergente traduit pour l'essentiel la diminution importante des versements de la France à l'Algérie (de \$ 358 millions en 1962 à \$ 95 millions en 1966), en même temps que l'accroissement des versements dus à l'application de la Convention de Yaoundé.

Cependant, le groupe des pays africains non associés à la CEE occupe encore, en 1966, la seconde place parmi les bénéficiaires de l'aide communautaire, après les EAMA.

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DE L'AIDE EFFECTIVEMENT RECUE PAR LES PVD (1)

EN PROVENANCE DE LA CEE

(versements bilatéraux des Etats membres et versements du FED, de la BEI et du Budget de la Commission) (2)

	1962		1964		1966	
	millions US \$	%	millions US \$	%	millions US \$	%
Europe	56,2	3,9	60,7	4,1	111,4	7,7
Afrique	912,0	63,2	856,9	58,0	786,8	54,7
- Pays associés(3)	447,8	31,0	516,4	34,9	520,9	36,2
- Pays non ass.	464,2	32,2	340,5	23,1	265,9	18,5
Amérique	154,5	10,7	181,8	12,3	176,9	12,3
Moyen Orient	76,4	5,3	78,3	5,3	72,3	5,0
Extrême Orient, Asie du Sud et Océanie	144,9	10,1	213,5	14,4	233,9	16,3
Pays divers	98,7	6,8	87,2	5,9	57,7	4,0
Total	1.442,7	100	1.478,4	100	1.439,C	100

- (1) S'agissant de l'assistance technique fournie par la CEE, sa répartition géographique est assez semblable, en 1966, à celle de son aide totale : c'est le continent africain qui en reçoit la majeure partie (62,3 % - 36,4 % pour les EAMA); en ce domaine cependant, les pays latino-américains (17,2 %) précèdent l'Asie (10,1 %) et l'Europe (2,2 %).
- (2) Le total CEE qui figure dans ce tableau ne coïncide pas toujours avec celui du tableau 1, étant donné que les modifications apportées récemment aux données globales ne sont pas disponibles pour la répartition géographique.
- (3) EAMA ainsi que TOM et DOM français d'Afrique.

Si l'on confronte la répartition géographique de l'aide de la CEE à celle des autres pays du CAD et des organismes multilatéraux non-communautaires⁽¹⁾, deux différences majeures apparaissent :

- l'aide des autres pays du CAD et organismes mondiaux est centrée sur l'Extrême Orient et l'Asie du Sud, et non sur l'Afrique. Au cours des dernières années, l'importance de l'Afrique s'est réduite de 19,5 % en 1962 à 14,9 % en 1966, tandis que celle de l'Extrême Orient - Asie du Sud a augmenté de 46,1 % à 52,9 %; cette différence résulte principalement de la forte concentration de l'aide américaine sur les pays asiatiques qui ont reçu entre 47,2 % et 59,4 % des versements américains;
- Les EAMA, ainsi que les TOM et DOM d'Afrique ne reçoivent que des montants d'aide peu importants des pays et organismes ne relevant pas de la CEE; leur part s'est même réduite entre 1962 et 1966, tant en chiffres absolus qu'en valeur relative.

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DE L'AIDE DES PAYS ET ORGANISMES
NON - COMMUNAUTAIRES (1)

	1962		1964		1966	
	millions US \$	%	millions US \$	%	millions US \$	%
Europe	405,1	9,3	295,8	6,2	383,3	7,1
Afrique	855,4	19,5	893,7	18,8	802,2	14,9
- Pays associés (2)	145,4	3,3	98,7	2,1	89,0	1,7
- Pays non ass.	710,0	16,2	795,0	16,7	713,2	13,2
Amérique	701,9	16,0	806,5	17,0	1.016,6	18,8
Moyen Orient	248,5	5,7	159,5	3,4	179,7	3,3
Extrême Orient, Asie du Sud et Océanie	2.017,5	46,1	2.525,2	53,1	2.861,1	52,9
Pays divers	149,6	3,4	73,7	1,5	162,3	3,0
Total	4.378,0	100	4.754,4	100	5.405,3	100

(1) Australie, Autriche, Canada, Danemark, Japon, Norvège, Portugal, Suède, Royaume Uni et les Etats-Unis plus la BIRD, la SFI, l'AID, la BID, la B.Afr.D. et l'ONU.

(2) EAMA ainsi que TOM et DOM français d'Afrique.

c) Divergences nationales à l'intérieur de la CEE

(Cfr. Annexes, Tableau 9)

La répartition géographique de l'ensemble des aides des pays de la CEE recouvre des divergences nationales considérables.

De tous les pays membres, c'est l'aide bilatérale de la R.F. d'Allemagne qui est la plus diversifiée sur le plan géographique. Les principaux bénéficiaires sont l'Extrême Orient - Asie du Sud, l'Afrique et le Moyen Orient. Les interventions en faveur de l'Extrême Orient - Asie du Sud et de l'Afrique ont pris beaucoup d'ampleur depuis 1962, les versements reçus par l'Extrême Orient passant de \$ 82 millions à \$ 155 millions (+ 89,0 %) et ceux reçus par l'Afrique de \$ 64 millions à \$ 116 millions (+ 81,3 %). A l'intérieur du continent africain, ce sont particulièrement les EAMA qui ont profité de cette augmentation de l'aide allemande, leurs recettes passant de \$ 6 millions à \$ 26 millions; toutefois, ce sont toujours les pays non-associés de l'Afrique qui reçoivent la partie prépondérante de l'aide allemande.

Tous les autres Etats membres ont tendance à concentrer leur aide au développement sur les pays avec lesquels ils entretiennent des relations particulières.

Cette constatation est surtout valable pour la Belgique dont l'aide est versée, au cours des années étudiées, presque en totalité aux anciennes colonies, les autres PVD du monde n'en profitant que pour une part assez limitée.

Si la France dirige encore la partie prépondérante de son aide vers l'Afrique, ses efforts de déploiement géographique ont cependant porté leurs fruits, la quote-part de l'Afrique reculant de 84,7 % en 1962 à 67,2 % en 1966. Mais cette réduction a touché principalement les pays africains non-associés : leurs recettes en provenance de la France ont diminué de \$ 258 millions (- 63,9 %), tandis que celles des EAMA, TOM et DOM se sont réduites seulement de \$ 3,5 millions (-1,1 %).

Ce sont surtout les pays d'Amérique, et à un degré moindre ceux de l'Asie et de l'Extrême Orient qui ont bénéficié du déploiement de l'aide de la France, tandis que les pays d'Europe et du Moyen Orient ne bénéficient encore qu'à un degré très faible de cette aide.

L'aide de l'Italie est centrée sur l'Europe et l'Afrique, ainsi que, depuis 1965, sur l'Extrême Orient - Asie du Sud. Le Moyen Orient ne reçoit qu'une quantité négligeable, et, quant à l'Amérique latine, on constate qu'en 1965 et 1966 les remboursements ont même dépassé sensiblement les versements.

Quant aux Pays-Bas, les principaux bénéficiaires de leur aide ont été entre 1963 et 1965 les pays latino-américains (surtout les Antilles néerlandaises et le Surinam, quoique leur part ait diminué pendant ces années, de 94,4 % à 43,8 %). En 1966, cependant, les versements à l'Extrême Orient - Asie du Sud et aux "Pays divers" ont dépassé ceux effectués à l'Amérique; la répartition géographique s'est donc nettement diversifiée. Les pays du Moyen Orient n'ont, pendant la période d'analyse, pas reçu de contributions néerlandaises, et les PVD européens n'en bénéficient que relativement peu, bien que leur part ait augmenté considérablement entre 1964 (0,9 %) et 1966 (9,9 %).

CHAPITRE V - AIDE EXTERIEURE RECUE PAR LES PVD ENTRETIENANT DES RELATIONS PARTICULIERES AVEC LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE

Il convient, dans le cadre de cette étude, de consacrer une attention particulière aux pays en voie de développement qui entretiennent ou qui paraissent susceptibles d'entretenir à l'avenir des relations spéciales avec la Communauté. Ces pays sont d'une part, les EAMA ainsi que les PTOMA et DOM, et d'autre part les pays avec lesquels des négociations visant une association, sous une forme ou une autre, sont en cours, à savoir les pays du Maghreb, l'Ouganda, le Kenya et la Tanzanie, et enfin le Nigéria⁽¹⁾.

1. L'aide reçue par les EAMA

(Cfr. Annexes, Tableaux 11, 13 et 14)

a) L'aide extérieure totale reçue par les EAMA a plafonné au cours des dernières années aux alentours de \$ 550 millions; en 1962, elle s'élevait à \$ 555 millions et en 1966 à \$ 528 millions. Ce dernier montant représente 7,7 % du total de l'aide reçue par l'ensemble des PVD en provenance des membres du CAD et des organismes internationaux, contre 9,5 % en 1962. La part des EAMA dans l'aide extérieure mondiale tend donc à se réduire.

Etant donné que les EAMA ne comptent que 4 % de la population des PVD bénéficiaires de l'aide extérieure, on pourrait estimer à première vue que les pays associés sont relativement privilégiés. Il convient toutefois de noter qu'ils se rangent également parmi les plus démunis et les moins développés du monde, quels que soient les indicateurs utilisés pour mesurer le degré de développement.

b) L'aide extérieure reçue par les EAMA provient à concurrence de 83,2 % des contributions de la CEE tant bilatérales que multilatérales : en 1966 celles-ci s'élevaient à \$ 439 millions.

(1) L'accord d'association entre le Nigéria et la CEE a été conclu déjà en 1966, mais n'est pas encore ratifié par tous les Etats membres.

AIDE PUBLIQUE NETTE RECUE PAR LES EAMA

- millions de US \$ -

	1962		1964		1966	
	valeurs	%	valeurs	%	valeurs	%
Aide bilatérale	458,5	82,6	449,5	82,4	415,4	78,7
- CEE	358,9	64,7	370,6	68,0	339,0	64,3
- Autres pays CAD	99,6	17,9	78,9	14,4	76,4	14,4
Aide multilatérale	96,4	17,4	95,7	17,6	112,6	21,3
- CEE	50,7	9,1	75,9	13,9	100,0	18,9
- Autres Org. int.	45,7	8,3	19,8	3,7	12,6	2,4
Aide totale reçue	554,9	100	545,2	100	528,0	100
dont : de la CEE	409,6	73,8	446,5	81,9	439,0	83,2

Une partie prépondérante (77,2 %) de l'aide de la CEE est fournie à titre bilatéral par les Etats membres, le solde, soit 22,8 % étant constitué par l'aide communautaire proprement dite que dispensent le FED et les autres institutions communautaires. Cependant, alors que les versements du FED et des autres institutions communautaires ont presque doublé entre 1962 (\$ 51 millions) et 1966 (\$ 100 millions), les paiements bilatéraux des pays membres ont diminué à partir de 1963 en chiffres absolus et, par suite, en importance relative. Ceci s'explique principalement par le recul des contributions de la France (\$ 277 millions en 1964; \$ 242 millions en 1966)⁽¹⁾ qui à elle seule fournit encore 45,9 % de l'aide reçue par les EAMA en 1966.

Les versements de la Belgique, deuxième donateur parmi les pays de la CEE, ont également diminué en 1966 (\$ 60 millions) après avoir augmenté considérablement les années précédentes (de \$ 53 millions à \$ 85 millions).

Les contributions de l'Italie et de la R.F. d'Allemagne ne jouent qu'un rôle assez restreint, bien que l'aide allemande ait plus que quadruplé de 1962 à 1966.

c) Le tableau 14 fait apparaître dans quelle mesure chacun des EAMA dépendait en 1966 de l'aide de la CEE.

(1) En 1962 et 1963, les versements de la France s'élevaient respectivement à \$ 288 millions et \$ 294 millions, cependant ces montants comportaient aussi l'aide française à la Guinée.

Le "degré de dépendance" était le plus élevé pour la Mauritanie (100 % de l'aide extérieure)⁽¹⁾, tandis que les pays dépendant le moins de l'aide de la Communauté étaient la Somalie (60,3 %), le Congo-Kinshasa (65,1 %) et le Gabon (67,3 %). Pour les autres EAMA, 71,6 % à 95,9 % des apports extérieurs provenaient de la CEE, alors que cette proportion n'atteignait que 21,0 % pour l'ensemble des PVD.

Parmi les autres sources d'aide (pays non-membres du CAD exclus), seuls les Etats-Unis et les agences de l'ONU revêtent une certaine importance. La contribution des USA, quoiqu'elle aille en diminuant (de \$ 94 millions à \$ 72 millions) dépasse celles de la R.F. d'Allemagne, de l'Italie et de la Belgique (sauf en 1963 et 1965). Les Nations Unies fournissaient entre 2,8 % et 5,9 % de l'aide totale reçue par les EAMA, tandis que les contributions des autres organismes multilatéraux ont été "négatives" pour la plupart des années écoulées, c'est-à-dire que leurs versements ont été inférieurs aux remboursements et contributions effectués par les EAMA.

d) La répartition de l'aide versée par la CEE (Etats membres et institutions communautaires) entre Etats associés paraît en 1966 généralement assez équilibrée. C'est le Congo-Kinshasa dont la quote-part est la plus élevée (4,0 % de l'aide communautaire à l'ensemble des PVD), suivi par le Sénégal (2,8 %), Madagascar (2,8 %) la Côte d'Ivoire (2,4 %) et le Cameroun (2,3 %), les parts relatives des autres pays variant entre 0,5 % et 1,3 %. A l'échelle de l'aide mondiale, ces différences diminuent encore : à l'exception du Congo-Kinshasa, (1,3 %) aucun des Etats associés ne reçoit plus de 1 % de l'aide mondiale aux PVD.

2. L'aide reçue par les PTOMA et DOM

(Cfr. Annexes, Tableau 12)

a) Le volume de l'aide extérieure reçue par les PTOMA et DOM a enregistré une forte progression entre 1962 et 1966, passant de \$ 133 millions à \$ 261 millions.

(1) En réalité, les flux nets d'aide en provenance de la CEE (\$ 7 millions) ont même été en 1966 supérieurs à l'aide nette totale reçue par la Mauritanie (\$ 5 millions), paradoxe qui s'explique par le fait que ce pays a dû effectuer dans cette même année des versements considérables à la BIRD.

Leur quote-part dans le flux d'aide reçue par l'ensemble des PVD a par conséquent augmenté de 2,3 % (1962) à 3,8 % (1966). Leur population ne dépassant guère 0,2 % de la population des PVD bénéficiaires de l'aide extérieure recensée, ces territoires reçoivent donc un apport d'aide relativement important.

b) La quasi-totalité des montants encaissés par les PTOMA et DOM provient des contributions de la CEE - Etats membres et institutions communautaires - qui consacre, d'une année sur l'autre, une plus grande partie de ses versements aux territoires en question (1962 : 9,1 %; 1964 : 16,4 %; 1966 : 18,3 %).

Cependant la participation des pays membres à cette aide est très inégale. La partie prépondérante est fournie bilatéralement par la France (93,4 % en 1966) et par les Pays-Bas (3,3 % en 1966) qui sont les seuls des Etats membres à posséder des territoires et départements d'outre-mer associés à la CEE. La R.F. d'Allemagne, l'Italie et la Belgique n'apportent que des contributions très faibles par la voie bilatérale.

Quant aux contributions du FED, elles sont aussi assez limitées, bien qu'elles aient augmenté considérablement dans les dernières années : de \$ 2 millions en 1962 à \$ 11 millions en 1966.

AIDE PUBLIQUE NETTE RECUE PAR LES PTOMA ET DOM

- millions de US \$ -

	1962		1964		1966	
	valeurs	%	valeurs	%	valeurs	%
Aide bilatérale	130,7	98,3	235,6	97,4	252,4	96,8
- CEE	130,7	98,3	235,6	97,4	252,4	96,8
- Autres pays CAD	-	-	-	-	-	-
Aide multilatérale	2,2	1,7	6,3	2,6	8,2	3,2
- CEE	2,1	1,6	6,2	2,5	10,7	4,1
- Autres Org. int.	0,1	0,1	0,1	0,1	-2,5	-0,9
Aide totale reçue	132,9	100	241,9	100	260,6	100
dont : de la CEE	132,8	99,9	241,8	99,9	263,1	100,9

Parmi les autres sources financières (pays non-membres du CAD exclus), seuls les Etats-Unis (en 1965) et les Nations Unies figurent en tant que donateurs d'aide. La BIRD, l'AID et la SFI n'ont effectué aucun versement entre 1962 et 1965 et en 1966 leur apport financier était même "négatif" étant donné que la Guyane française a opéré des remboursements à ces trois institutions.

3. L'aide reçue par le Nigéria, les trois pays du Maghreb et les trois pays de l'Est-Africain

(Cfr. Annexes, Tableaux 13 et 14)

a) Le volume de l'aide extérieure reçue par les 7 pays⁽¹⁾ considérés s'élevait en 1966 à \$ 511 millions, ce montant représentant 7,5 % des contributions reçues par l'ensemble des PVD. La part de ces pays dans l'aide totale du CAD était donc presque égale à celle des 18 associés de la CEE (7,7 %). Cependant, la population de ces 7 pays représente plus de 7 % de la population des PVD bénéficiant de l'aide du CAD alors que cette population ne s'établît, pour les EAMA, qu'à 4 %.

AIDE PUBLIQUE NETTE RECUE EN 1966 PAR LE NIGERIA, LES PAYS DE L'EST-
AFRICAIN ET LES PAYS DU MAGHREB

- millions de US \$ -

	Nigéria		Pays de l'Est-Africain						Pays du Maghreb					
			Kenya		Ouganda		Tanzanie		Algérie		Maroc		Tunisie	
	val.	%	val.	%	val.	%	val.	%	val.	%	val.	%	val.	%
Aide bilatérale	71,9	73,6	54,8	82,8	24,0	92,5	37,2	95,4	118,1	100,3	80,4	86,4	64,3	89,9
- CEE	20,6	21,1	4,2	6,3	5,5	21,3	7,0	18,0	95,5	81,1	33,5	36,0	20,3	28,3
- Autres pays du CAD	51,3	52,5	50,6	76,5	18,5	71,2	30,2	77,4	22,6	19,2	46,9	50,4	44,0	61,6
Aide multilatérale	25,7	26,4	11,4	17,2	2,0	7,5	1,8	4,6	-0,4	-0,3	12,6	13,6	7,2	10,1
- CEE	-	-	-	-	-	-	-	-	4,1	3,5	-	-	-	-
- Autres org. int.	25,7	26,4	11,4	17,2	2,0	7,5	1,8	4,6	-4,5	-3,8	12,6	13,6	7,2	10,1
Aide totale reçue	97,6	100	66,2	100	26,0	100	39,0	100	117,7	100	93,0	100	71,5	100
dont : de la CEE	20,6	21,1	4,2	6,3	5,5	21,3	7,0	18,0	99,6	84,6	33,5	36,0	20,3	28,3

(1) Le Nigéria; l'Algérie, le Maroc et la Tunisie; le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie.

b) Plus d'un tiers (§ 191 millions = 37,3 %) de l'aide totale reçue par ces pays était d'origine de la CEE, cette proportion se comparant avec 21,0 % pour l'ensemble des PVD et 83,2 % pour les EAMA. La quasi-totalité de ces contributions est fournie bilatéralement (§ 187 millions = 97,9 %), l'Algérie étant le seul pays qui a bénéficié de l'aide du FED en 1966 (§ 4 millions).

La quote-part de l'aide communautaire dans l'aide totale reçue en provenance du CAD varie cependant fortement selon les différents pays

- Elle est la plus grande pour les pays du Maghreb (54,4 % - Algérie: 84,6 %; Maroc:36,0 % et Tunisie:28,3 % -) principalement en raison de l'importance des contributions bilatérales de la France à ces trois pays et notamment à l'Algérie, dont 80,6 % de l'aide totale reçue étaient, en 1966, d'origine de la France (Maroc 33,7 %, Tunisie 20,4 %).

- Le Nigéria ne reçoit que 21,1 % de son aide totale extérieure en provenance de la CEE; sa quote-part correspond donc à la moyenne de l'ensemble des PVD (21,0 %). Parmi les pays membres de la CEE, seule la R.F. d'Allemagne (10,8 %) et l'Italie (9,9 %) ont fourni des montants notables à ce pays. Les autres contributions perçues par le Nigéria proviennent pour l'essentiel de l'aide bilatérale des autres pays du CAD (52,5 %) - notamment des Etats-Unis et du Royaume Uni- et de l'aide multilatérale des organismes internationaux autres que ceux de la CEE (26,4 %).

- L'aide reçue par les trois pays de l'Est-Africain ne provient que pour 12,7 % de la CEE (Ouganda 21,3 %, Tanzanie 18,0 % et Kenya 6,3 %). Cette aide est presque entièrement fournie par la R.F. d'Allemagne (Ouganda 21,5 %, ⁽¹⁾ Tanzanie 15,8 % et Kenya 6,3 %), les autres Etats membres n'y contribuant soit pas du tout (Belgique, France et Italie), soit très peu (Pays-Bas) . Par conséquent, la part des versements bilatéraux des autres pays du CAD dans l'aide reçue par ces pays est très élevée (Tanzanie 77,4 %, Kenya 76,5 %, Ouganda 71,2 %), le reste étant fourni par les organismes internationaux non-communautaires.

(1) Ce chiffre est supérieur au chiffre total CEE parce que les remboursements de l'Ouganda à l'Italie ont été, en 1966, plus importants que les versements de l'Italie à l'Ouganda.

Conclusion

On se bornera en guise de conclusion, à souligner cinq évolutions caractéristiques de l'aide publique extérieure au cours de la période 1962-66.

1. L'aide publique nette mise à la disposition des PVD et des organismes internationaux par les pays industrialisés du monde a très peu progressé au cours des dernières années (1,4 % l'an). Etant donné qu'il s'agit de montants nominaux, il est très probable qu'en tenant compte de la hausse des prix des biens et services fournis aux PVD, les transferts financiers nets vers le tiers-monde ont effectivement diminué en termes réels.
2. L'aide publique nette effectivement reçue par les PVD a augmenté plus rapidement (3,5 % l'an) que les contributions bilatérales et multilatérales des pays du CAD, grâce à des "apports additionnels" considérables des organismes internationaux. Mais de ce fait, la situation financière de ces organismes s'est détériorée à un point tel que cette évolution ne peut continuer sans que le problème de la reconstitution des ressources multilatérales soit résolu préalablement.
3. Les efforts publics d'aide tendent à diminuer "relativement", l'augmentation du revenu national des pays industrialisés étant beaucoup plus rapide que celle de leurs versements aux PVD et aux organismes internationaux.

Cette diminution relative est particulièrement prononcée s'agissant des pays de la CEE, dont la part des contributions bilatérales et multilatérales tend d'ailleurs à diminuer, tant par rapport à l'aide totale mondiale que par rapport à l'aide totale du CAD. Cependant, il convient de souligner que, dans leur ensemble, les efforts relatifs des pays membres de la CEE restent encore supérieurs à ceux des autres pays du CAD.

4. La structure qualitative de l'aide bilatérale s'est détériorée au cours des dernières années, tant pour l'ensemble du CAD que pour les pays de la CEE. La quote-part des dons et assimilés a diminué tandis que l'importance des prêts remboursables en monnaie convertible a augmenté. Toutefois, il apparaît que la structure de l'aide communautaire reste dans son ensemble plus favorable à cet égard que celle des autres pays du CAD, exception faite des Etats-Unis.

Cette constatation est également valable pour les engagements bilatéraux et multilatéraux pris en 1966 : 51,9 % des engagements publics de la CEE étaient en conformité complète avec les objectifs fixés par le CAD; pour les dix pays restant du CAD, cette proportion s'établissait seulement à 7,6 %.

Quant aux prêts consentis par l'ensemble du CAD, on assistait en 1966 à un assouplissement des conditions tant en matière d'échéances qu'en matière d'intérêts. Toutefois, pour les échéances, les conditions favorables de la période 1962-64 n'ont pas pu être encore de nouveau atteintes.

Parmi les pays de la CEE, seuls la R.F. d'Allemagne et l'Italie ont concédé en 1966 des échéances plus longues, mais les taux d'intérêt ont été réduits par tous les Etats membres.

5. L'aide totale reçue par les PVD tend à se concentrer de plus en plus sur l'Extrême Orient et l'Asie du Sud, alors que la part de l'Afrique diminue. Cependant, par tête d'habitant, ce sont l'Afrique, et en particulier les EAMA, PTOMA et DOM, ainsi que le Moyen Orient qui bénéficient des montants les plus élevés d'aide financière extérieure.

Quant à l'aide communautaire, on assiste à une concentration de plus en plus marquée sur les EAMA et particulièrement sur les PTOMA et DOM. En revanche, la part des pays africains non-associés dans l'aide de la Communauté Economique Européenne tend à diminuer.

ANNEXE STATISTIQUE



I. NOTE EXPLICATIVE

On entend par :

Versements bilatéraux : les versements à titre de dons, quasi-dons et prêts en monnaie convertible effectués directement aux PVD par les pays donateurs.

Dons : les contributions en espèces (en monnaies autres que celle du pays bénéficiaire) et en nature, destinées à des fins de développement (aide militaire exclue) et n'exigeant pas de remboursement, ainsi que, pour l'Allemagne, l'Italie et le Japon, les paiements intergouvernementaux à titre de réparations et indemnisations.

Quasi-dons :

a) Les prêts remboursables en monnaie locale : prêts accordés en devises, mais remboursables dans la monnaie du pays bénéficiaire. Ces prêts, qui sont comptabilisés dans le pays bénéficiaire au profit du prêteur, ne donnent donc pas lieu à un "reflux" de monnaie convertible.

b) Les transferts de ressources : emploi des fonds en monnaie locale dont dispose le gouvernement donateur, déduction faite des montants dépensés par ce dernier à son propre compte. Ces fonds proviennent principalement du produit de la vente des marchandises (en principe aux cours mondiaux majorés des frais de transport) contre monnaie locale et sont juridiquement la propriété du gouvernement ayant fourni les marchandises.

Prêts en monnaie convertible : les prêts d'une durée supérieure à un an et accordés en monnaie autre que celle du pays bénéficiaire, qui sont remboursables en monnaie convertible ou en nature. Sont comprises également les "autres opérations bilatérales en capital à long terme", par exemple les opérations sur valeurs à long terme émises par les PVD.

Versements aux organismes internationaux : les versements, au profit des organismes internationaux de dons (principalement aux Agences des Nations Unies) et de souscriptions au capital, ainsi que les "autres contributions multilatérales", c'est-à-dire : les achats d'obligations émises par ces organismes, de prêts et participations à des prêts accordés par ceux-ci aux PVD, ainsi que les achats, aux organismes internationaux, de titres de créance sur les PVD.

Versements nets : ils sont calculés à partir des versements bruts, déduction faite des remboursements effectués par les débiteurs. Les chiffres négatifs correspondent donc, s'agissant des contributions bilatérales, à un excédent des remboursements de prêts antérieurement accordés sur les montants nouvellement consentis, et, s'agissant des contributions multilatérales, à un excédent des remboursements soit de titres de créance achetés aux organismes internationaux, soit de prêts ou de participations à des prêts, par rapport au montant des titres et participations nouvellement acquis. Les ventes à des tiers de titres de créance sur les organismes internationaux, ainsi que de titres de créance sur les PVD, antérieurement achetés à ces organismes, sont également déduites des contributions multilatérales d'un pays donateur. Dans le cas des versements des organismes internationaux aux PVD, la notion "net" veut dire que, outre les remboursements, les contributions des PVD à ces organismes sont déduites.

+

+ +

ABREVIATIONS

- A.I.D. : Association Internationale pour le Développement
- B.Afr.D. : Banque Africaine de Développement
- A.As.D. : Banque Asiatique de Développement
- B.E.I. : Banque Européenne d'Investissement
- B.I.D. : Banque Interaméricaine de Développement
- B.I.R.D. : Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement
- C.A.D. : Comité d'Aide au Développement
- C.E.E. : Communauté Economique Européenne
- C.N.U.C.E.D. : Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
- D.O.M. : Départements d'Outre-Mer de la France
- E.A.M.A. : Etats Africains et Malgache Associés à la CEE
- F.E.D. : Fonds Européen de Développement
- O.C.D.E. : Organisation de Coopération et de Développement Economiques
- O.N.U. : Organisation des Nations Unies
- P.T.O.M.A. : Pays et Territoires d'Outre-Mer Associés à la CEE
- P.V.D. : Pays en Voie de Développement
- S.F.I. : Société Financière Internationale
- T.O.M. : Territoires d'Outre-Mer de la France

Pays membres du CAD : R.F. d'Allemagne, Australie, Autriche, Belgique
Canada, Danemark, Etats-Unis, France, Italie,
Japon, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume Uni
Suède

+
+ +

LISTE DES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT

Europe : Chypre, Gibraltar, Grèce, Malte, Espagne, Turquie
et Yougoslavie

Afrique :

Au nord du Sahara

Algérie, Libye, Maroc, Tunisie, Egypte

Au sud du Sahara

Botswana, Ethiopie, Gambie, Ghana, Guinée, Kenya,
Lesotho, Liberia, Malawi, Maurice, Nigeria, Provinces
Portugaises d'outre-mer, Rhodésie, Seychelles, Sierra
Leone, Ste Hélène, Soudan, Swaziland, Tanzanie,
Ouganda, Zambie, les EAMA et les Territoires et Départements
français de l'Afrique

Amérique :

Du Nord et du Centre

Bahamas, Barbade, Bermudes, Costa Rica, Cuba, République
Dominicaine, El Salvador, Guadeloupe, Haïti,
Honduras, Honduras (Br), Jamaïque, Martinique, Mexique,
Antilles Néerlandaises, Nicaragua, Panama, St Pierre
et Miquelon, Trinidad et Tobago, Indes Occidentales (Br),
Guatemala

Du Sud

Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Equateur,
Iles Falkland, Guyane, Guyane (Fr), Paraguay, Pérou,
Surinam, Uruguay, Vénézuéla

Moyen Orient :

Bahrein, Iran, Iraq, Israël, Jordanie, Koweït,
Liban, Mascate et Oman, Qatar, Arabie Séoudite,
Sud-Yémen, Syrie, Oman sous régime du Traité, Yémen

Asie du Sud :

Afghanistan, Bhoutan, Birmanie, Ceylan, Inde, Iles
Maldives, Népal, Pakistan

Extrême Orient :

Brunéi, Cambodge, Chine (Taïwan), Hong-Kong,
Indonésie, Corée (Sud), Laos, Maccao, Malaisie,
Philippines, Ryu-Kyu, Singapour, Thaïlande, Timor,
Vietnam (Sud)

Océanie :

Iles Fidji, Iles Gilbert et Ellice, Nelle Guinée et
Papua (Austr.), Nelles Hébrides (Br et Fr), Iles
Salomon (Br), Iles Tonga, Territoires sous tutelle,
Iles du Pacifique (EU), Samoa occ. et les terri-
toires français d'Océanie

E.A.M.A. :

Burundi, Cameroun, République Centrafricaine,
Congo-Brazzaville, Congo-Kinshasa, Côte d'Ivoire,
Dahomey, Gabon, Haute-Volta, Madagascar, Mali,
Mauritanie, Niger, Rwanda, Sénégal, Somalie, Togo,
Tchad

P.T.O.M.A. :

Antilles Néerlandaises, Comores, Territoire français
des Afars et des Issas, Nouvelle Calédonie, Polynésie,
St Pierre et Miquelon, Surinam

D.O.M.

Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion

+

+ +

SIGNES UTILISES DANS LES TABLEAUX STATISTIQUES

- Donnée nulle

. Non applicable

.. Donnée non disponible

0,0 Donnée moins de la moitié du plus petit chiffre indiqué

() Estimation, globale ou partielle, du Secrétariat du CAD

+

+ +

II. TABLEAUX

- Tableau 1 - Montant total net des moyens financiers publics mis à la disposition des PVD
- Tableau 2 - Moyens financiers publics mis à la disposition des PVD et des organismes internationaux
- Tableau 3 - Part relative des diverses catégories de l'aide publique
- Tableau 4 - Importance de l'Assistance Technique par rapport à l'aide publique bilatérale totale
- Tableau 5 - Importance des contributions nettes publiques (bilatérales et multilatérales) à l'aide au développement par rapport au Revenu National
- Tableau 6 - Moyens financiers publics octroyés à titre bilatéral aux PVD (engagements)
- Tableau 7 - Conformité avec la recommandation du CAD sur les conditions de l'aide
- Tableau 8 - Conditions financières des engagements de prêts bilatéraux
- Tableau 9 - Répartition géographique des moyens financiers publics nets effectivement reçus par les PVD
- Tableau 10 - Répartition géographique des dépenses publiques d'Assistance Technique en 1966
- Tableau 11 - Aide publique nette bilatérale et multilatérale effectivement reçue par les EAMA
- Tableau 12 - Aide publique nette bilatérale et multilatérale effectivement reçue par les PTOMA et DOM
- Tableau 13 - Aide publique nette effectivement reçue en 1966 par les EAMA ainsi que le Nigéria, les pays de l'Est-Africain et les pays du Maghreb
- Tableau 14 - Quote-part des différents pays et organismes donateurs dans l'aide publique nette effectivement reçue en 1966 par les E.A.M.A. ainsi que le Nigéria, les pays de l'Est-Africain et les pays du Maghreb

T A B L E A U 1

Montant total net des moyens financiers publics mis à la disposition des PVD

Base : - Versements en millions du US \$ -

	1962		1963		1964		1965		1966			
	valeurs	%	valeurs	%	valeurs	%	valeurs	%	valeurs	%		
I. Contributions nettes des <u>pays du CAD</u>	5.976,3	91,1	6.068,8	91,1	5.851,0	91,9	6.192,9	92,4	6.397,6	92,4		
a) versements bilatéraux	5.426,0	82,7	5.708,7	85,7	5.475,4	86,0	5.750,7	85,8	5.915,0	85,4		
dont - des pays de la CEE		1.405,5	21,4		1.423,4	21,4		1.351,1	20,2		1.298,9	18,8
- en faveur des EAMA, PTOMA et DOM		589,2	9,0		618,6	9,3		667,0	10,0		667,8	9,6
b) versements aux Org. internationaux	550,3	8,4	360,1	5,4	375,6	5,9	442,2	6,6	482,6	7,0		
dont - des pays de la CEE		310,0	4,7		390,3	1,3		127,0	1,9		183,2	2,6
II. Contributions nettes des <u>pays non-membres du CAD</u> ⁽¹⁾	582	8,9	596	8,9	513	8,1	509	7,6	530 ⁽²⁾	7,6		
III. Total net des moyens financiers fournis aux PVD et aux Org. internationaux	6.558,3	100	6.664,8	100	6.364,0	100	6.701,9	100	6.927,6	100		
dont - par les pays de la CEE		1.715,5	26,1		1.513,7	22,7		1.478,1	22,1		1.482,1	21,4
IV. Moyens financiers nets reçus par les PVD en provenance des Organismes internationaux	411,8	100	653,8	100	763,8	100	877,8	100	929,3	100		
dont - en provenance des institutions communautaires (3)		55,3	13,4		67,4	10,3		91,1	13,2		140,1	15,1
- en faveur des EAMA, PTOMA et DOM		98,6	29,3		79,6	12,2		131,7	15,0		120,9	13,0
V. Total net des moyens financiers reçus par le PVD (Ia + II + IV) (4)	6.419,8	100	6.958,5	100	6.752,2	100	7.137,5	100	7.374,3	100		
dont - en provenance de la CEE (4)		1.460,8	22,8		1.490,8	21,4		1.467,1	20,6		1.439,0	19,5
- par les EAMA, PTOMA et DOM (5)		687,8	10,7		698,2	10,0		798,7	11,2		788,7	10,7

(1) Il s'agit principalement des versements bilatéraux (estimatifs) des pays sino-soviétiques, ainsi que des contributions de la Suisse, la Finlande, la Nouvelle Zélande et de l'Union Sud-Africaine. En outre, ces chiffres comprennent les versements aux organismes internationaux des pays susmentionnés; le total net reçu par les PVD (V = Ia + II + IV) est donc légèrement surestimé.

(2) Estimation du Secrétariat du CAD.

(3) Cette rubrique comprend le FED, le Budget de la Commission et, depuis 1964, la BEI.

(4) Versements bilatéraux des pays membres et versements des institutions communautaires.

(5) Ne comprend pas les versements bilatéraux des pays non-membres du CAD.

TABLEAU 2

Moyens financiers publics mis à la disposition des PVD et des Organismes internationaux

Base : - Versements en millions de US \$ -

Pays donateurs	Années	Versements bilatéraux nets aux PVD								Versements nets aux Organismes internationaux						Total Général			
		Dons		Prêts en monnaie convertible		Quasi-dons				Total		Dons et versements à titre de souscription au capital		Autres contributions multilatérales				Total	
						Prêts remboursables en monnaie locale		Transferts de ressources											
		valeurs	%	valeurs	%	valeurs	%	valeurs	%	valeurs	%	valeurs	%	valeurs	%			valeurs	%
- 1 -		- 2 -		- 3 -		- 4 -		- 5(-1 à 4) -		- 6 -		- 7 -		- 8(-6+7) -		- 9 (-5+8) -			
R.F. d'Allemagne	1962	125,7	4,5	238,2	18,0	-	-	1,5	0,2	365,4	6,7	105,4	19,7	- 3,0	102,4	18,6	467,8	7,8	
	1963	152,2	5,6	257,5	15,4	-	-	2,2	0,2	411,9	7,2	30,3	8,3	- 5,0	25,3	7,0	437,2	7,2	
	1964	153,9	5,9	257,9	16,1	-	-	1,7	0,2	413,5	7,5	24,7	6,5	- 15,0	9,7	2,6	423,2	7,3	
	1965	175,8	6,2	256,4	13,0	-	-	-	-	432,2	7,5	37,9	8,8	1,5	39,4	8,9	471,6	7,6	
	1966	112,7	3,8	341,0	15,8	-	-	-	-	453,7	7,7	46,3	11,1	- 10,0	36,3	7,5	490,0	7,7	
Belgique	1962	55,6	2,0	- 1,0	-0,0	-	-	-	-	54,6	1,0	15,2	2,9	-	15,2	2,8	69,8	1,2	
	1963	65,6	2,4	- 2,4	-0,1	-	-	-	-	63,2	1,1	16,5	4,5	-	16,5	4,6	79,7	1,3	
	1964	66,4	2,6	2,9	0,2	-	-	-	-	69,3	1,3	2,0	0,5	-	2,0	0,5	71,3	1,2	
	1965	90,6	3,2	3,2	0,2	-	-	-	-	93,8	1,7	7,8	1,8	-	7,8	1,8	101,6	1,6	
	1966	65,9	2,2	1,4	0,1	-	-	-	-	67,3	1,1	9,1	2,2	5,0	14,1	2,9	81,4	1,3	
France	1962	756,7	26,8	104,1	7,8	-	-	-	-	860,8	15,9	115,2	21,5	1,0	116,2	21,1	977,0	16,4	
	1963	678,5	24,8	142,9	8,5	-	-	-	-	821,4	14,4	30,3	8,3	- 1,0	29,3	8,2	850,7	14,0	
	1964	644,7	24,9	165,7	10,3	-	-	-	-	810,4	14,8	17,8	4,7	3,0	20,8	5,5	831,2	14,2	
	1965	614,7	21,7	109,8	5,5	-	-	-	-	724,5	12,6	27,7	6,5	-	27,7	6,3	752,2	12,2	
	1966	613,3	20,9	83,1	3,8	-	-	-	-	696,4	11,8	27,0	6,4	-	27,0	5,6	723,4	11,3	
Italie	1962	34,7	1,2	43,3	3,3	-	-	-	-	78,0	1,4	19,6	3,7	12,5	32,1	5,8	110,1	1,8	
	1963	24,8	0,9	84,2	5,0	-	-	-	-	109,0	1,9	8,9	2,5	- 7,7	1,2	0,3	110,2	1,8	
	1964	20,7	0,8	38,8	2,4	-	-	-	-	59,5	1,1	4,6	1,2	- 10,0	- 5,4	- 1,4	54,1	0,9	
	1965	25,5	0,9	28,0	1,4	-	-	-	-	53,5	0,9	31,5	7,3	7,7	39,2	8,9	92,7	1,5	
	1966	19,4	0,7	11,6	0,5	-	-	-	-	31,0	0,5	30,4	7,3	60,0	90,4	18,7	121,4	1,9	
Pays-Bas	1962	42,4	1,5	4,3	0,3	-	-	-	-	46,7	0,9	44,1	8,2	-	44,1	8,0	90,8	1,5	
	1963	9,9	0,4	8,0	0,5	-	-	-	-	17,9	0,3	18,0	5,0	-	18,0	5,0	35,9	0,6	
	1964	13,1	0,5	19,9	1,3	-	-	-	-	33,0	0,6	15,4	4,0	-	15,4	4,1	48,4	0,8	
	1965	14,6	0,5	32,5	1,6	-	-	-	-	47,1	0,8	12,9	3,0	-	12,9	2,9	60,0	1,0	
	1966	22,0	0,8	28,5	1,3	-	-	-	-	50,5	0,9	15,4	3,7	-	15,4	3,2	65,9	1,0	
Total CEE	1962	1.015,1	36,0	388,9	29,4	-	-	1,5	0,2	1.405,5	25,9	299,5	56,0	10,5	310,0	56,3	1.715,5	28,7	
	1963	931,0	34,1	490,2	29,3	-	-	2,2	0,2	1.423,4	24,9	104,0	28,6	- 13,7	90,3	25,1	1.513,7	24,9	
	1964	898,8	34,7	485,2	30,3	-	-	1,7	0,2	1.385,7	25,3	64,9	16,9	- 22,0	42,9	11,3	1.428,2	24,4	
	1965	921,2	32,5	429,9	21,7	-	-	-	-	1.351,1	23,5	117,8	27,4	9,2	127,0	28,8	1.478,1	23,9	
	1966	833,3	28,4	459,6	21,9	-	-	-	-	1.292,9	22,8	188,2	38,7	55,0	183,2	37,9	1.482,1	23,2	
Etats-Unis	1962	1.414,0	50,2	701,0	53,0	414,0	100	869,0	99,8	3.398,0	62,6	138,0	25,8	-	138,0	25,1	3.536,0	59,2	
	1963	1.365,0	50,0	889,0	53,2	306,0	100	997,0	99,8	3.557,0	62,3	142,0	39,1	-	142,0	39,4	3.699,0	61,0	
	1964	1.203,0	46,5	756,0	47,1	228,0	99,6	1.054,0	99,8	3.241,0	59,2	204,0	53,3	-	204,0	54,3	3.445,0	58,9	
	1965	1.359,8	48,1	1.162,8	58,7	130,1	99,8	810,0	100	3.462,7	60,2	164,1	38,2	-	164,1	37,1	3.626,8	58,5	
	1966	1.442,0	49,1	1.290,0	59,7	95,0	99,0	721,0	100	3.548,0	60,0	86,0	20,6	-	86,0	17,8	3.634,0	56,8	
Royaume Uni	1962	211,7	7,5	168,7	12,8	-	-	-	-	380,4	7,0	40,6	7,6	-	40,6	7,4	421,0	7,0	
	1963	209,1	7,7	160,7	9,6	-	-	-	-	369,8	6,5	44,7	12,3	-	44,7	12,4	414,5	6,8	
	1964	235,4	9,1	212,3	13,2	-	-	-	-	447,7	8,2	45,7	11,9	-	45,7	12,2	493,4	8,4	
	1965	260,2	9,2	167,5	8,5	-	-	-	-	427,7	7,5	52,9	12,3	-	52,9	11,9	480,6	7,8	
	1966	245,4	8,4	200,4	9,3	-	-	-	-	445,8	7,5	55,6	13,3	-	55,6	11,5	501,4	7,8	
Japon	1962	74,6	2,6	6,4	0,5	-	-	-	-	81,0	1,5	8,7	1,6	- 1,5	7,2	1,3	88,2	1,5	
	1963	76,6	2,8	51,5	3,1	-	-	-	-	128,1	2,2	9,4	2,6	2,8	12,2	3,4	140,3	2,3	
	1964	68,7	2,7	37,5	2,3	-	-	-	-	106,2	1,9	9,5	2,5	- 0,1	9,5	2,5	115,7	2,0	
	1965	82,2	2,9	144,1	7,3	-	-	-	-	226,3	3,9	17,4	4,1	-	17,4	3,9	243,7	3,9	
	1966	104,7	3,6	130,0	6,0	-	-	-	-	234,7	4,0	48,6	11,6	2,1	50,7	10,5	285,4	4,9	
Total CAD	1962	2.819,1	100	1.322,4	100	414,0	100	870,5	100	5.426,0	100	535,0	100	15,3	550,3	100	5.976,3	100	
	1963	2.731,7	100	1.671,8	100	306,0	100	999,2	100	5.709,7	100	363,3	100	- 3,2	360,1	100	6.069,8	100	
	1964	2.586,5	100	1.604,3	100	228,9	100	1.055,7	100	5.475,4	100	382,9	100	- 7,3	375,6	100	5.851,0	100	
	1965	2.829,7	100	1.980,7	100	130,3	100	810,0	100	5.750,7	100	429,5	100	12,7	442,2	100	6.192,9	100	
	1966	2.935,5	100	2.162,5	100	96,0	100	721,0	100	5.915,0	100	417,8	100	64,8	482,6	100	6.397,6	100	

T A B L E A U 3

Part relative des diverses catégories de l'aide publique

Base : - Versements en millions de US \$ -

Pays donateurs	Années	Versements bilatéraux nets aux PVD					Versements nets aux Organismes Int.			Total Général
		Dons	Prêts en monnaie convertible	Quasi-dons		Total	Dons et versements à titre de souscription au capital	Autres contributions multilatérales	Total	
				Prêts remboursables en monnaie locale	Transferts de ressources					
				%	%					
- 1 -	- 2 -	- 3 -	- 4 -	- 5(1+4) -	- 6 -	- 7 -	- 8(6+7) -	- 9(5+8) -		
R.F. d'Allemagne	1962	26,9	50,9	-	0,3	78,1	22,5	- 0,6	21,9	100
	1963	34,8	58,9	-	0,5	94,2	6,9	- 1,1	5,8	100
	1964	36,4	60,9	-	0,4	97,7	5,8	- 3,5	2,3	100
	1965	37,3	54,4	-	-	91,7	8,0	0,3	8,3	100
	1966	23,0	69,6	-	-	92,6	9,4	- 2,0	7,4	100
Belgique	1962	79,6	- 1,4	-	-	78,2	21,8	-	21,8	100
	1963	82,3	- 3,0	-	-	79,3	20,7	-	20,7	100
	1964	93,1	4,1	-	-	97,2	2,8	-	2,8	100
	1965	89,2	3,1	-	-	92,3	7,7	-	7,7	100
	1966	81,0	1,7	-	-	82,7	11,2	6,1	17,3	100
France	1962	77,4	10,7	-	-	88,1	11,8	0,1	11,9	100
	1963	79,8	16,8	-	-	96,6	3,5	- 0,1	3,4	100
	1964	77,6	19,9	-	-	97,5	2,1	0,4	2,5	100
	1965	81,7	14,6	-	-	96,3	3,7	-	3,7	100
	1966	84,8	11,5	-	-	96,3	3,7	-	3,7	100
Italie	1962	31,5	39,3	-	-	70,8	17,8	11,4	29,2	100
	1963	22,5	76,4	-	-	98,9	8,1	- 7,0	1,1	100
	1964	38,3	71,7	-	-	110,0	8,5	- 18,5	- 10,0	100
	1965	27,5	30,2	-	-	57,7	34,0	8,3	42,3	100
	1966	16,0	9,6	-	-	25,6	25,0	49,4	74,4	100
Pays-Bas	1962	46,7	4,7	-	-	51,4	48,6	-	48,6	100
	1963	27,6	22,3	-	-	49,9	50,1	-	50,1	100
	1964	27,1	41,1	-	-	68,2	31,8	-	31,8	100
	1965	24,3	54,2	-	-	78,5	21,5	-	21,5	100
	1966	33,4	43,2	-	-	76,6	23,4	-	23,4	100
Total CEE	1962	59,1	22,7	-	0,1	81,9	17,5	0,6	18,1	100
	1963	61,5	32,4	-	0,1	94,0	6,9	- 0,9	6,0	100
	1964	62,9	34,0	-	0,1	97,0	4,5	- 1,5	3,0	100
	1965	62,3	29,1	-	-	91,4	8,0	0,6	8,6	100
	1966	56,2	31,4	-	-	87,6	8,7	3,7	12,4	100
Etats-Unis	1962	40,0	19,8	11,7	24,6	96,1	3,9	-	3,9	100
	1963	36,9	24,0	8,3	27,0	96,2	3,8	-	3,8	100
	1964	34,9	22,0	6,6	30,6	94,1	5,9	-	5,9	100
	1965	37,5	32,1	3,6	22,3	95,5	4,5	-	4,5	100
	1966	39,7	35,5	2,6	19,8	97,6	2,4	..	2,4	100
Royaume Uni	1962	50,3	40,1	-	-	90,4	9,6	-	9,6	100
	1963	50,4	38,8	-	-	89,2	10,8	-	10,8	100
	1964	47,7	43,0	-	-	90,7	9,3	-	9,3	100
	1965	54,1	34,9	-	-	89,0	11,0	-	11,0	100
	1966	48,9	40,0	-	-	88,9	11,1	-	11,1	100
Japon	1962	84,6	7,2	-	-	91,8	9,9	- 1,7	8,2	100
	1963	54,6	36,7	-	-	91,3	6,7	- 2,0	8,7	100
	1964	59,4	32,4	-	-	91,8	8,3	- 0,1	8,2	100
	1965	33,8	59,1	-	-	92,9	7,1	-	7,1	100
	1966	36,7	45,6	-	-	82,3	17,0	0,7	17,7	100
Total CAD	1962	47,2	22,1	6,9	14,6	90,8	8,9	0,3	9,2	100
	1963	45,0	27,6	5,0	16,5	94,1	6,0	- 0,1	5,9	100
	1964	44,2	27,4	3,9	18,1	93,6	6,5	- 0,1	6,4	100
	1965	45,7	32,0	2,1	13,1	92,9	6,9	0,2	7,1	100
	1966	45,9	33,8	1,5	11,3	92,5	6,5	1,0	7,5	100

T A B L E A U 4

Importance de l'Assistance Technique par rapport à l'aide publique bilatérale totale

Base : - Versements en millions de US \$ -

Pays donateurs	Années	Aide bilatérale totale	dont : Assistance Technique	Assistance Techn. par rapport à l'aide bilatérale totale	Part relative des donateurs pour l'Assistance Tech. bilatérale
		valeurs		%	
R.F. d'Allemagne	1962	365,4	51,0	14,0	6,8
	1963	411,9	76,5	18,6	8,8
	1964	413,5	85,7	20,7	9,0
	1965	432,2	93,6	21,7	8,9
	1966	453,7	105,7	23,3	8,7
Belgique	1962	54,6	21,3	39,1	2,9
	1963	63,2	23,6	37,4	2,7
	1964	69,3	27,7	40,0	2,9
	1965	93,8	32,5	34,6	3,1
	1966	67,3	37,9	56,3	3,1
France	1962	860,8	256,5	29,8	34,3
	1963	821,4	298,0	36,3	34,2
	1964	810,4	342,0	42,2	36,0
	1965	724,5	348,6	48,1	33,1
	1966	696,4	362,2	52,0	29,8
Italie	1962	78,0	5,4	6,9	0,7
	1963	109,0	5,2	4,8	0,6
	1964	59,5	10,1	17,0	1,1
	1965	53,5	11,2	20,9	1,1
	1966	31,0	10,9	35,2	0,9
Pays-Bas	1962	46,7	1,0	2,1	0,1
	1963	17,9	1,7	9,5	0,2
	1964	33,0	3,4	10,3	0,4
	1965	47,1	7,9	16,8	0,7
	1966	50,5	15,2	30,1	1,2
Total bilatéral CEE	1962	1.405,5	335,2	23,8	44,8
	1963	1.423,4	405,0	28,5	46,5
	1964	1.385,7	468,9	33,8	49,4
	1965	1.351,1	493,8	36,5	46,9
	1966	1.298,9	531,9	41,0	43,7
Etats-Unis	1962	3.398,0	331,3	9,7	44,3
	1963	3.557,0	368,0	10,3	42,2
	1964	3.241,0	377,0	11,6	39,7
	1965	3.462,7	424,1	12,2	40,3
	1966	3.548,0	534,0	15,1	43,9
Royaume Uni	1962	380,4	60,9	16,0	8,1
	1963	369,8	67,7	18,3	7,8
	1964	447,7	70,3	15,7	7,4
	1965	427,7	88,8	20,8	8,4
	1966	445,8	87,1	19,5	7,2
Japon	1962	81,0	3,6	4,4	0,5
	1963	128,1	4,5	3,5	0,5
	1964	106,2	5,8	5,5	0,6
	1965	226,3	6,0	2,7	0,6
	1966	234,7	7,6	3,2	0,6
Total bilatéral CAD	1962	5.426,0	747,4	13,8	100
	1963	5.708,7	871,8	15,3	100
	1964	5.475,4	949,9	17,3	100
	1965	5.750,7	1.052,1	18,3	100
	1966	5.915,0	1.216,8	20,6	100
FED et Budget de la Commission	1962	55,3	5,5	9,9	.
	1963	67,4	10,0	14,8	.
	1964	91,1	12,4	13,6	.
	1965	116,0	14,6	12,6	.
	1966	140,1	14,1	10,1	.

T A B L E A U 5

Importance des contributions nettes publiques (bilatérales et multilatérales) à l'aide au développement
par rapport au Revenu National

Base : - Versements -

Pays donateurs	Années	Contributions nettes publiques	Revenu National (1)	Contributions nettes publiques par rapp. au Revenu National	Contributions Nettes publiques par habitant	Revenu National par habitant
		millions de US \$		%	US \$	
R.F. d'Allemagne	1962	467,8	68.009	0,69	8,2	1.194
	1963	437,2	72.296	0,60	7,6	1.255
	1964	423,2	79.165	0,53	7,3	1.359
	1965	471,6	85.945	0,55	8,0	1.456
	1966	490,0	90.655	0,54	8,2	1.520
Belgique	1962	69,8	10.329	0,68	7,6	1.120
	1963	79,7	11.055	0,72	8,6	1.190
	1964	71,3	12.426	0,57	7,6	1.325
	1965	101,6	13.562	0,75	10,7	1.433
	1966	81,4	14.539	0,56	8,5	1.507
France	1962	977,0	55.461	1,76	20,8	1.180
	1963	850,7	61.094	1,39	17,8	1.277
	1964	831,2	66.667	1,25	17,2	1.377
	1965	752,2	71.199	1,06	15,4	1.455
	1966	723,4	76.547	0,95	14,6	1.549
Italie	1962	110,1	33.632	0,33	2,2	669
	1963	110,2	38.706	0,28	2,2	764
	1964	54,1	42.458	0,13	1,1	830
	1965	92,7	45.633	0,20	1,8	885
	1966	121,4	49.127	0,25	2,3	945
Pays-Bas	1962	90,8	10.946	0,83	7,7	927
	1963	35,9	11.924	0,30	3,0	997
	1964	48,4	14.122	0,34	4,0	1.165
	1965	60,0	15.668	0,38	4,9	1.274
	1966	65,9	16.975	0,39	5,3	1.363
Total CEE	1962	1.715,5	178.377	0,96	9,8	1.018
	1963	1.513,7	195.075	0,78	8,5	1.100
	1964	1.428,2	214.838	0,66	8,0	1.198
	1965	1.478,1	232.007	0,64	8,2	1.280
	1966	1.482,1	247.663	0,60	8,1	1.353
Etats-Unis	1962	3.536,0	460.600	0,77	18,9	2.468
	1963	3.699,0	485.300	0,76	19,5	2.562
	1964	3.445,0	521.000	0,66	17,9	2.712
	1965	3.626,8	563.000	0,64	18,6	2.893
	1966	3.634,0	614.500	0,59	18,5	3.122
Royaume Uni	1962	421,0	65.500	0,64	7,9	1.225
	1963	414,5	69.400	0,60	7,7	1.290
	1964	493,4	74.500	0,66	9,1	1.374
	1965	480,6	79.200	0,61	8,8	1.451
	1966	501,4	82.600	0,61	9,1	1.505
Japon	1962	88,2	46.629	0,19	0,9	491
	1963	140,3	52.669	0,27	1,5	549
	1964	115,7	59.778	0,19	1,2	617
	1965	243,7	66.530	0,37	2,5	679
	1966	285,4	74.968	0,38	2,9	758

(1) Produit National Net au coût des facteurs calculé aux taux de change courants.

T A B L E A U 6

Moyens financiers publics octroyés à titre bilatéral aux PVD

Base : - Engagements en millions de US \$ -

Catégories d'aide	Années	R.F.d'Allemagne		Belgique		France		Italie		Pays-Bas		Total CEE		Etats-Unis		Royaume Uni		Japon		Total CAD (2)	
		valeurs	%	valeurs	%	valeurs	%	valeurs	%	valeurs	%	valeurs	%	valeurs	%	valeurs	%	valeurs	%	valeurs	%
Dons	1962	155,3	32,8	55,6(1)	100	756,7(1)	84,1	18,8	14,3	11,4	53,0	997,8	63,1	1.659,0	34,6	221,2	38,3	103,9	85,6	3.111,3	42,9
	1963	160,6	23,4	65,6(1)	100	678,5(1)	79,6	14,0	9,1	8,5	28,5	927,2	51,8	1.457,0	37,6	234,6	52,4	80,1	37,2	2.845,8	43,1
	1964	185,7	39,7	66,4(1)	96,5	864,2	75,5	23,6	15,2	25,2	55,3	1.165,1	61,9	1.503,0	27,9	384,7	53,6	76,0	45,8	3.307,7	39,0
	1965	188,9	32,5	90,6(1)	97,7	820,1	79,3	23,7	8,4	47,6	59,6	1.170,9	56,6	1.629,5	46,1	218,2	49,9	69,3	25,8	3.346,5	49,6
	1966	123,3	25,8	65,9(1)	93,1	793,0	81,9	22,9	5,0	46,4	67,1	1.051,5	51,5	1.712,9	38,4	195,9	44,5	107,1	34,3	3.408,1	43,7
Prêts en monnaie convertible	1962	315,0	66,6	-	-	142,8(1)	15,9	112,4	85,7	10,1	47,0	580,3	36,7	1.701,0	35,5	356,5	61,7	17,5	14,4	2.714,5	37,4
	1963	523,2	76,2	-	-	173,9(1)	20,4	140,3	90,9	21,3	71,5	858,7	48,0	1.515,0	39,1	213,3	47,6	135,0	62,8	2.851,4	43,2
	1964	279,2	59,6	2,4	3,5	279,8	24,5	131,5	84,8	20,4	44,7	713,3	37,9	2.373,0	44,1	332,4	46,4	90,0	54,2	3.654,2	43,1
	1965	391,5	67,3	2,1	2,3	213,9	20,7	257,8	91,6	32,3	40,4	897,6	43,4	1.534,2	43,4	219,2	50,1	199,3	74,2	3.033,6	44,9
	1966	354,6	74,0	4,9	6,9	175,5	18,1	432,2	95,0	22,8	32,9	990,0	48,5	1.922,3	43,1	244,0	55,5	205,5	65,7	3.559,7	45,7
Prêts remboursables en monnaie locale	1962	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	220,0	4,6	-	-	-	-	220,0	3,0
	1963	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	78,0	2,0	-	-	-	-	78,0	1,1
	1964	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	91,0	1,7	-	-	-	-	91,0	1,1
	1965	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	61,2	1,7	-	-	-	-	61,2	0,9
	1966	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2,0	0,0	-	-	-	-	2,0	0,0
Transferts de ressources	1962	3,0	0,6	-	-	-	-	-	-	-	-	3,0	0,2	1.209,0	25,3	-	-	-	-	1.212,0	16,7
	1963	2,6	0,4	-	-	-	-	-	-	-	-	2,6	0,2	827,0	21,3	-	-	-	-	829,6	12,6
	1964	3,2	0,7	-	-	-	-	-	-	-	-	3,2	0,2	1.416,0	26,3	-	-	-	-	1.419,2	16,8
	1965	1,1	0,2	-	-	-	-	-	-	-	-	1,1	0,0	308,4	8,8	-	-	-	-	309,5	4,6
	1966	0,9	0,2	-	-	-	-	-	-	-	-	0,9	0,0	824,9	18,5	-	-	-	-	825,8	10,6
Toutes catégories d'aide (2)	1962	473,3	100	55,6	100	899,5	100	131,2	100	21,5	100	1.581,1	100	4.789,0	100	577,7	100	121,4	100	7.257,8	100
	1963	686,4	100	65,6	100	852,4	100	154,3	100	29,8	100	1.788,5	100	3.877,0	100	447,9	100	215,1	100	6.604,8	100
	1964	468,1	100	68,8	100	1.144,0	100	155,1	100	45,6	100	1.881,6	100	5.383,0	100	717,1	100	166,0	100	8.472,1	100
	1965	581,5	100	92,7	100	1.034,0	100	281,5	100	79,9	100	2.069,6	100	3.533,3	100	437,4	100	268,6	100	6.750,8	100
	1966	478,8	100	70,8	100	968,5	100	455,1	100	69,2	100	2.042,4	100	4.462,1	100	439,9	100	312,6	100	7.795,6	100

(1) Versements bruts

(2) Les totaux comprennent des versements bruts pour l'Australie (1962-66), l'Autriche (1962), la Belgique (1962-66), la France (1962 et 1963) et le Portugal (1962).

T A B L E A U 7

Conformité avec la recommandation du CAD sur les conditions de l'aide(*)

Base : - Engagements -

Pays classés en 1966 par degré de conformité avec les conditions de la Recommandation (1)	Dons en pourcentages du total des engagements (2)		Dons et prêts à un taux d'intérêt ne dépassant pas 3 % en pourcentages du total des engagements (2)		Dons et prêts d'une durée de 25 ans ou plus en pourcentages du total des engagements (2)		Moyenne pondérée des délais de franchise des engagements des prêts (années)	
	1965	1966	1965	1966	1965	1966	1965	1966
Conforme aux pourcentages requis pour les dons :								
Australie	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Norvège	95,7	100,0	100,0	100,0	95,7	100,0	6,0	..
<u>Belgique</u>	98,1	94,9	100,0	100,0	98,1	94,9	4,0	4,3
<u>France</u>	79,8	82,6	83,3	85,5	81,9	84,7	(2,8) ⁽³⁾	(2,4) ⁽³⁾
Canada	54,1	77,0	77,1	91,2	77,1	91,2	6,3	6,5
<u>Pays-Bas</u>	70,8	75,5	82,4	98,1	95,7	88,1	4,1	5,9
Suède	88,9	72,6	100,0	100,0	88,9	72,6	4,0	5,0
En conformité avec deux des Conditions :								
Etats-Unis	61,7	61,2	82,3	87,5	83,0	84,1	5,9	6,6
Royaume Uni	55,2	49,6	70,2	93,1	84,4	95,4	4,8	6,0
En conformité avec une seule des conditions :								
Danemark	70,3	62,5	70,3	100,0	70,3	62,5	2,4	4,2
<u>R.F. d'Allemagne</u>	42,6	41,9	70,5	86,5	47,5	70,6	3,6	5,6
En conformité avec aucune des conditions								
Japon	37,2	41,5	51,6	41,5	37,2	41,5	2,4	4,5
Portugal (4)	28,7	22,7	38,7	39,7	80,1	82,0	3,8	4,1
Autriche	13,8	15,6 ⁽⁴⁾	25,8	24,4 ⁽⁴⁾	13,8	15,6 ⁽⁴⁾	0,9	0,6
<u>Italie</u>	21,0	13,4	65,2	73,1	21,0	13,4	0,7	0,8
Total pays du CAD	60,3	59,6	78,6	85,0	75,4	78,2	4,5	5,3

(*)Tableau paru dans le rapport du Président du CAD pour 1967.

- (1) Les pays membres du CAD étaient invités à faire en sorte que leurs engagements d'aide comportent :
- soit a) 70 % au moins de dons ;
 - soit b) i) 81 % de dons ou de prêts assortis d'un taux d'intérêt ne dépassant pas 3 % ;
 - ii) 82 % de dons ou de prêts remboursables en 25 ans ou davantage ; et
 - iii) des délais de franchise dont la moyenne pondérée s'établit à 7 ans.
- (2) Il s'agit de dons bilatéraux ainsi que de dons aux Organismes internationaux et de souscriptions au capital de ceux-ci : la quote-part des dons figurant dans ce tableau ne correspond donc pas avec celle du tableau 6.
- (3) Basés sur des données incomplètes.
- (4) Basés sur des données relatives aux versements bruts.

T A B L E A U 8

Conditions financières des engagements de prêts bilatéraux(*)

	Moyenne pondérée des échéances					Moyenne pondérée des taux d'intérêt				
	1962	1963	1964	1965	1966	1962	1963	1964	1965	1966
	Années					%				
Australie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autriche	5,0	19,0	8,8	7,7	6,5	(6,0)	3,0	5,2	5,5	5,7
<u>Belgique</u>	-	-	20,0	16,2	13,9	-	-	3,0	3,0	2,8
Canada	11,6	12,5	25,1	32,9	34,3	6,0	6,0	4,7	3,4	2,4
Danemark	-	-	19,1	13,7	18,7	-	-	4,0	5,3	0,0
<u>France</u>	(17,0) ⁽¹⁾	(15,0) ⁽¹⁾	15,6 ⁽¹⁾	17,6	15,3	4,0 ⁽¹⁾	4,2 ⁽¹⁾	3,2 ⁽¹⁾	3,8	3,6
<u>R.F. d'Allemagne</u>	15,2	18,5	18,1	16,9	21,2	4,4	4,3	4,0	4,2	3,3
<u>Italie</u>	5,8	8,7	9,3	6,3	8,0	6,1	6,1	4,3	4,3	3,7
Japon	10,0	15,0	16,0	12,0	14,1	6,0	5,8	5,8	4,4	5,2
<u>Pays-Bas</u>	26,5	23,8	24,2	23,9	23,6	4,0	4,8	3,9	3,5	2,0
Norvège	-	-	17,0	16,0	-	-	-	4,5	3,0	-
Portugal	18,9 ⁽¹⁾	20,2	16,3	21,5 ⁽¹⁾	25,9 ⁽¹⁾	4,0 ⁽¹⁾	3,3	4,1	3,8 ⁽¹⁾	3,6 ⁽¹⁾
Suède	-	20,0	20,0	20,0	20,0	-	2,0	2,0	2,0	2,0
Royaume Uni	24,3	21,0	24,0	22,2	23,9	5,8	4,8	4,1	3,3	1,0
Etats-Unis	28,6	32,5	33,4	27,9	29,3	2,5	2,0	2,5	3,3	3,0
Total pays du CAD	24,5	25,1	28,4	22,3	23,5	3,5	3,3	3,1	3,6	3,1

(*) Tableau paru dans le rapport du Président du CAD pour 1967.

(1) Basés sur des données relatives aux versements bruts.

TABLEAU 9

Répartition géographique des moyens financiers publics nets effectivement reçus par les PVD (1)

Base : - Versements en millions de US \$ -

Bénéficiaires (2)	Années	Versements bilatéraux nets														Versements nets des Organismes Internationaux						Total général							
		R.F.d'Alli- sance		Belgique		France		Italie		Pays-Bas		Total CEE		Etats-Unis		Royaume Uni		Japon		Total CAD				Nations Unies (3)		Autres (4)		Total	
		valeurs	%	valeurs	%	valeurs	%	valeurs	%	valeurs	%	valeurs	%	valeurs	%	valeurs	%	valeurs	%	valeurs	%			valeurs	%	valeurs	%	valeurs	%
Europe	1962	27,01	8,0	- 0,99	- 1,8	-	-	30,26	39,8	- 0,94	- 2,0	56,24	4,1	382,00	11,2	21,01	5,5	0,03	0,0	483,03	8,6	4,54	2,8	- 7,18	- 2,8	- 2,84	- 0,6	461,29	7,8
	1963	40,41	10,1	0,30	0,5	-	-	38,97	35,7	- 0,50	- 2,8	79,18	5,6	344,00	9,7	29,01	7,8	0,05	0,0	452,48	7,9	4,09	2,3	10,70	2,4	15,39	2,4	467,87	7,8
	1964	24,06	5,8	1,30	1,8	13,50	1,7	15,25	25,8	0,30	0,8	54,51	3,9	235,00	7,3	21,83	4,9	0,03	0,0	317,57	5,8	8,09	3,8	30,91	5,8	39,00	5,1	356,57	5,7
	1965	39,67	9,2	3,22	3,4	4,70	0,6	19,38	36,2	2,25	4,8	69,22	5,1	249,91	7,2	33,40	7,8	0,10	0,1	354,51	6,2	6,82	3,8	71,80	10,4	78,52	8,9	433,03	6,5
	1966	36,98	8,2	1,48	2,2	17,10	2,5	25,86	84,3	5,02	9,9	86,22	6,8	250,00	7,1	30,45	6,8	0,11	0,1	382,03	6,5	6,92	3,6	105,80	14,3	112,72	12,1	494,75	7,2
Afrique	1962	64,08	16,5	53,40	97,8	728,90	84,7	14,36	18,4	-	-	860,74	62,1	536,00	15,8	161,58	47,7	0,14	0,2	1.022,11	30,0	44,61	27,8	100,68	40,3	145,27	35,3	1.787,38	30,4
	1963	86,39	16,7	85,59	101,0	648,40	78,9	46,06	42,3	-	-	828,44	58,5	480,00	13,5	178,75	48,4	0,18	0,1	1.541,12	27,1	50,61	24,9	61,40	13,8	112,01	17,1	1.653,13	26,0
	1964	85,94	15,9	86,06	92,9	612,10	75,5	33,90	57,0	-	-	778,00	56,1	489,00	15,1	222,77	49,8	0,71	0,7	1.595,09	28,6	75,29	35,2	110,23	20,0	185,52	24,3	1.750,61	28,1
	1965	93,39	21,8	86,55	89,4	525,70	72,8	46,06	86,0	1,30	2,8	752,00	55,8	461,20	13,3	212,87	49,7	0,52	0,2	1.471,66	25,6	60,44	31,5	156,17	22,8	216,61	24,7	1.888,27	25,5
	1966	115,05	25,5	61,93	82,1	467,80	87,2	31,85	104,6	3,79	7,4	681,02	52,4	455,00	12,8	170,69	38,3	0,75	0,3	1.369,71	23,2	80,44	31,5	156,88	21,5	219,30	23,6	1.589,01	23,2
Asie-Orient	1962	37,59	10,8	2,00	3,6	71,20	8,3	34,24	43,8	9,50	20,4	154,53	11,1	578,00	17,0	40,23	10,6	-6,07	-7,5	787,41	14,6	24,95	15,4	44,05	17,8	69,00	18,7	856,41	14,7
	1963	36,42	9,1	-	-	103,70	12,7	19,61	18,3	16,90	94,4	176,93	12,5	580,00	15,7	28,52	7,7	8,86	6,8	809,06	14,2	30,15	14,8	256,22	56,9	286,37	43,8	1.095,43	17,3
	1964	6,15	1,5	-	-	137,20	16,8	7,42	12,4	26,50	80,3	177,27	12,8	452,00	14,0	22,18	4,9	-11,51	-10,8	674,31	12,4	36,97	17,3	277,00	50,8	313,97	41,1	988,28	15,9
	1965	45,42	10,5	1,34	1,4	129,60	17,9	-22,60	-42,2	20,37	43,8	174,13	12,9	613,46	17,7	13,89	3,2	19,74	8,7	635,38	14,5	25,50	18,5	122,03	17,8	157,53	18,0	982,91	15,0
	1966	45,88	10,1	1,78	2,8	145,90	20,9	-37,28	-122,4	13,01	25,6	189,37	13,1	723,00	20,4	31,00	7,0	17,42	7,4	948,83	16,0	35,50	16,5	209,19	28,4	244,69	26,4	1.193,52	17,5
Extrême Orient, Asie du Sud et Océanie	1962	76,75	22,1	-	-	-	-	-0,32	-0,4	-	-	76,43	5,5	158,00	4,7	22,26	5,8	0,20	0,2	257,23	4,7	53,84	33,2	13,85	5,8	67,88	16,4	324,92	5,6
	1963	78,21	19,8	-	-	-	-	-0,23	-0,2	-	-	78,08	5,5	128,00	3,8	21,20	5,7	0,22	0,2	227,15	4,0	55,76	27,5	3,80	0,8	59,58	9,1	286,71	4,5
	1964	72,23	17,5	-	-	3,80	0,5	2,26	3,8	-	-	78,29	5,8	84,00	2,6	29,68	6,8	0,26	0,2	183,01	3,5	39,76	18,6	5,00	0,9	44,76	5,9	237,77	3,8
	1965	82,18	19,0	-	-	3,10	0,4	1,71	3,2	-	-	86,99	6,4	99,85	2,9	37,51	6,8	0,21	0,1	232,59	4,0	39,82	20,8	34,00	5,0	73,82	8,4	306,51	4,6
	1966	88,47	15,1	0,10	0,1	3,70	0,5	-0,01	-0,0	-	-	72,28	5,8	94,00	2,8	43,04	9,7	0,22	0,1	213,71	3,8	39,92	20,8	-1,70	-0,2	38,22	4,1	251,93	3,7
Pays Divers	1962	81,82	23,5	-	-	27,00	3,1	-2,47	-3,2	37,14	79,6	143,29	10,3	1.609,80	47,2	108,69	28,1	86,47	108,9	2.036,37	37,6	20,01	18,5	95,97	38,4	125,98	30,6	2.182,35	37,1
	1963	115,00	28,8	-	-	27,30	3,3	1,37	1,2	-	-	143,67	10,2	1.824,00	54,1	101,75	27,5	118,85	82,8	2.422,32	42,5	34,35	16,8	115,74	25,7	150,09	22,9	2.572,41	40,5
	1964	167,98	40,6	-	-	43,80	5,4	-1,27	-2,1	2,90	8,8	213,12	15,4	1.920,00	56,4	148,02	33,1	116,51	109,7	2.570,49	47,0	42,36	19,8	125,83	22,8	168,19	22,0	2.738,88	43,9
	1965	144,12	33,4	0,30	0,3	52,20	7,2	7,38	13,8	15,27	32,8	219,27	16,2	1.941,48	56,1	121,79	28,5	205,51	90,8	2.678,39	46,8	41,74	21,8	302,16	44,0	343,90	39,2	3.022,29	45,6
	1966	155,05	34,2	0,27	0,4	54,50	7,8	8,81	28,9	13,83	27,2	232,46	17,8	1.890,00	53,3	161,59	36,2	215,88	92,0	2.788,15	47,1	41,74	21,8	295,18	36,0	306,92	33,0	3.095,07	45,2
Versements nets totaux	1962	347,41	100	54,61	100	880,80	100	78,00	100	48,65	100	1387,47	100	3.399,00	100	380,40	100	80,81	100	5.488,61	100	161,95	100	249,84	100	411,79	100	5.820,70	100
	1963	386,93	100	84,96	100	821,40	100	109,00	100	17,90	100	1412,18	100	3.556,00	100	369,80	100	128,12	100	5.696,52	100	203,17	100	450,67	100	6.530,26	100		
	1964	413,28	100	71,12	100	810,40	100	58,49	100	33,00	100	1387,29	100	3.233,00	100	447,69	100	106,25	100	5.489,02	100	213,69	100	550,07	100	783,76	100	6.232,78	100
	1965	432,18	100	95,88	100	724,50	100	53,53	100	46,52	100	1352,37	100	3.462,81	100	427,80	100	226,29	100	5.751,06	100	191,81	100	686,03	100	871,84	100	6.628,90	100
	1966	453,88	100	67,26	100	696,60	100	30,45	100	50,87	100	1298,88	100	3.548,00	100	445,86	100	234,78	100	5.814,97	100	191,61	100	737,47	100	929,28	100	6.844,25	100
Dont : EAMA, PTORA et BDR	1962	6,45	1,8	53,40	97,8	408,30	47,8	10,80	14,0	8,50	20,4	488,55	35,3	94,00	2,8	5,43	1,4	-	-	589,16	10,9	15,37	9,5	83,24	33,2	98,61	23,8	687,77	11,8
	1963	13,48	3,4	65,57	100,8	442,30	53,9	17,80	18,4	15,60	87,2	555,15	39,3	63,00	1,8	0,38	0,1	-	-	618,63	10,8	18,49	9,6	60,12	13,2	79,61	12,2	688,24	11,6
	1964	18,90	4,6	66,06	82,8	488,41	60,3	8,63	14,5	24,20	73,2	806,20	43,7	71,00	2,2	6,69	1,5	0,09	0,0	685,08	12,5	32,28	15,1	68,80	12,4	102,08	13,4	787,17	12,6
	1965	21,02	4,8	85,18	88,8	444,40	61,8	14,15	26,4	17,84	38,2	584,58	43,2	77,35	2,2	1,13	0,3	0,05	0,0	668,97	11,6	17,70	9,2	114,03	16,4	131,73	15,0	798,74	12,0
	1966	28,24	5,8	58,05	88,7	485,88	69,7	11,20	38,8	8,66	17,0	591,35	45,5	72,00	2,0	0,80	0,1	0,02	0,0	687,76	11,3	17,70	9,2	103,20	14,6	120,90	13,6	788,66	11,5

- (1) Les totaux des versements bilatéraux figurant dans ce tableau ne coïncident pas parfaitement avec ceux du tableau 2, en raison du fait que les modifications apportées ultérieurement, par le Secrétariat du CAD, aux chiffres globaux figurant dans le tableau 2, n'ont pu être ventilées pour la répartition géographique.
- (2) Pour la définition des régions, voir note explicative de l'ANNEXE statistique.
- (3) Il s'agit des versements nets des contributions des PVD, des Agences des Nations Unies pour des projets d'Assistance Technique et de Secours. En 1966, faute d'informations nouvelles, ont été repris les chiffres de l'année 1965.
- (4) Les chiffres sont donnés nets des souscriptions et des remboursements des PVD. La B.A.S.D. et la B.A.F.R.D. n'ont jusqu'à l'année 1967 effectué aucun versement aux PVD. Cette dernière a cependant bénéficié de contributions de ses pays membres, montants qui ont été soustraits des versements nets des autres organismes internationaux.
- (5) Y compris des versements de la France à la Guinée, qui ne fait pas partie des EAMA.
- (6) Chiffre provisoire

T A B L E A U 10

Répartition géographique des dépenses publiques d'Assistance Technique en 1966

Base : - Versements en millions de US \$ -

Bénéficiaires	R.F.d'Allemagne		Belgique		France		Italie		Pays-Bas		FED et Budget de la Commission		Total CEE (1)		Etats-Unis		Royaume Uni		Japon	
	valeurs	%	valeurs	%	valeurs	%	valeurs	%	valeurs	%	valeurs	%	valeurs	%	valeurs	%	valeurs	%	valeurs	%
<u>Europe</u>	6,34	6,0	0,08	0,2	4,70	1,3	0,75	6,9	-	-	11,87	2,2	7,00	1,3	1,46	1,7	0,11	1,4
dont																				
- Grèce	1,49	1,4	0,02	0,0	-	-	-	-	-	-	1,51	0,3	-	-	-	-	0,01	0,1
- Turquie	2,16	2,0	0,06	0,2	-	-	-	-	-	-	2,22	0,4	7,00	1,3	1,12	1,3	0,10	1,3
<u>Afrique</u>	32,35	30,6	34,74	91,6	252,30	69,7	7,02	64,3	13,52	96,1	339,93	62,3	105,00	19,7	52,61	60,4	0,75	9,9
dont																				
- EAMA	9,12	8,6	32,96	86,9	143,20	39,5	-	-	13,46	95,7	198,74	36,4	15,00	2,8	0,48	0,6	0,02	0,3
- Algérie	0,46	0,4	-	-	36,90	10,2	-	-	0,03	0,2	37,39	6,8	-	-	-	-	-	-
- Maroc	0,88	0,8	0,24	0,6	16,00	4,4	-	-	-	-	17,12	3,1	2,00	0,4	0,01	0,0	0,0	0,0
- Tunisie	1,80	1,7	0,78	2,1	11,50	3,2	-	-	-	-	14,08	2,6	3,00	0,6	0,06	0,1	-	-
- Nigeria (2)	0,85	0,8	0,08	0,2	-	-	-	-	-	-	0,93	0,2	23,00	4,3	4,86	5,6	0,16	2,1
- Pays de l'Est-Africain	6,93	6,6	-	-	-	-	-	-	-	-	6,93	1,3	9,00	1,7	21,06	24,2	0,24	3,2
<u>Amérique</u>	21,51	20,4	1,02	2,7	70,90	19,6	0,36	3,3	0,35	2,5	94,14	17,2	126,00	23,6	5,70	6,5	0,72	9,5
<u>Asie et Océanie</u>	22,68	21,5	0,37	1,0	30,70	8,5	1,36	12,5	0,07	0,5	55,18	10,1	211,00	39,5	19,00	21,8	5,70	75,1
dont																				
- Liban	0,68	0,6	-	-	-	-	-	-	-	-	0,68	0,1	-	-	0,04	0,0	0,0	0,0
Dépenses totales (3)	105,70	100	37,94	100	362,20	100	10,91	100	15,22	..	14,07	100	546,04	100	534,00	100	87,14	100	7,59	100

(1) La répartition géographique ne comprend pas les montants accordés par les Pays-Bas, toutefois, ceux-ci sont inclus dans le total CEE .

(2) Il s'agit de l'Ouganda, du Kenya et de la Tanzanie .

(3) Le total comprend même les versements non-ventilés par pays et par continents .

T A B L E A U 11

Aide publique nette bilatérale et multilatérale effectivement reçue par les EAMA

Base : - Versements en millions de US \$ -

Pays et Organismes donateurs	1962		1963		1964		1965		1966	
	valeurs	%	valeurs	%	valeurs	%	valeurs	%	valeurs	%
I. Aide bilatérale										
R.F.d'Allemagne	6,45	1,2	13,41	2,5	18,90	3,5	21,01	3,6	26,24	5,0
Belgique	53,40	9,6	65,57	12,4	66,06	12,1	85,18	14,6	59,65	11,3
France	288,10 ⁽¹⁾	51,9	294,00 ⁽¹⁾	55,5	277,00	50,8	259,70	44,5	242,20 ⁽²⁾	45,9
Italie	10,90	2,0	17,90	3,4	8,63	1,6	14,15	2,4	10,87	2,1
Pays-Bas	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total CEE	358,85	64,7	390,88	73,8	370,59	68,0	380,04	65,1	338,96	64,3
Etats-Unis	94,00	16,9	63,00	11,9	71,00	13,0	76,17	13,0	72,00	13,6
Royaume Uni	5,43	1,0	0,36	0,1	6,69	1,2	1,13	0,2	0,60	0,1
Japon	-	-	-	-	0,05	0,0	0,05	0,0	0,02	0,0
Autres pays CAD	0,18	0,0	0,12	0,0	1,15	0,2	3,85	0,7	3,79	0,7
Total CAD	458,46	82,6	454,36	85,8	449,48	82,4	461,24	79,0	415,37	78,7
II. Aide multilatérale										
CEE (3)	50,69	9,1	56,95	10,8	75,95	13,9	95,36	16,3	100,04	18,9
BIRD,AID,SFI B.Afr.D. (4)	30,45	5,5	-0,40	-0,1	-12,32	-2,2	9,80	1,7	-4,80	-0,9
ONU (5)	15,27	2,8	18,71	3,5	32,12	5,9	17,43	3,0	17,43	3,3
Total Org. Int.	96,41	17,4	75,26	14,2	95,75	17,6	122,59	21,0	112,67	21,3
III. Aide totale reçue (= I + II)	554,87	100	529,62	100	545,23	100	583,83	100	528,04	100
dont : de la CEE (6)	409,54	73,8	447,83	84,6	446,54	81,9	475,40	81,4	439,00	83,2

Pour les foot-notes, voir page suivante

Foot-Notes tableau 11

- (1) Y compris des versements de la France à la Guinée, qui ne fait pas partie des EAMA.
- (2) Chiffre provisoire
- (3) Cette rubrique comprend le FED, le Budget de la Commission et, depuis 1965, la BEI.
- (4) La SFI et l'AID n'ont effectué aucun versement de 1960 à 1964. Ces deux Organisations ont cependant bénéficié d'importantes contributions et remboursements effectués par les EAMA au cours de ces années, montants qui ont été soustraits des apports nets de la BIRD. En 1965 et 1966, les versements de la SFI et de l'AID aux EAMA ont été peu importants. De même, la B.Afr.D. n'a jusqu'à l'année 1967 effectué aucun versement, mais a reçu des contributions de ses pays membres qui ont été également soustraits des versements nets de la BIRD.
- (5) Faute d'informations nouvelles, les chiffres de l'année 1965 ont été repris en 1966.
- (6) Aide bilatérale des pays membres et aide multilatérale des institutions communautaires (FED, Budget de la Commission et BEI).

T A B L E A U 12

Aide publique nette bilatérale et multilatérale effectivement reçue par les
PTOMA et DOM

Base : - Versements en millions de US \$ -

Pays et Organismes donateurs	1962		1963		1964		1965		1966	
	valeurs	%	valeurs	%	valeurs	%	valeurs	%	valeurs	%
I. Aide bilatérale										
R.F. d'Allemagne	0,0	0,0	0,07	0,0	-	-	0,01	0,0	-	-
Belgique	-	-	-	-	-	-	-	-
France	121,20	91,2	148,60	88,1	211,41	87,4	186,70	86,9	243,40 ⁽¹⁾	93,4
Italie	-	-	-	-	-	-	0,33	0,1
Pays-Bas	9,50	7,1	15,60	9,3	24,20	10,0	17,84	8,3	8,66	3,3
Total CEE	130,70	98,3	164,27	97,4	235,61	97,4	204,55	95,2	252,39	96,8
Total CAD	130,70	98,3	164,27	97,4	235,61	97,4	205,73	95,8	252,39	96,8
II. Aide multilatérale										
CEE (2)	2,10	1,6	3,57	2,1	6,17	2,5	8,87	4,1	10,66	4,1
BIRD, AID, SFI	-	-	-	-	-	-	-	-	- 2,70	- 1,0
ONU ⁽³⁾	0,10	0,1	0,78	0,5	0,16	0,1	0,27	0,1	0,27	0,1
Total Org. Int.	2,20	1,7	4,35	2,6	6,33	2,6	9,14	4,2	8,23	3,2
III. Aide totale reçue (= I + II)	132,90	100	168,62	100	241,94	100	214,87	100	260,62	100
dont de la CEE ⁽⁴⁾	132,80	99,9	167,84	99,5	241,78	99,9	213,42	99,3	263,05	100,9

(1) Chiffre provisoire

(2) Cette rubrique comprend le FED et le Budget de la Commission.

(3) Faute d'informations nouvelles, les chiffres de l'année 1965 ont été repris en 1966.

(4) Aide bilatérale des pays membres et aide multilatérale des institutions communautaires (FED et Budget de la Commission).

T A B L E A U 13

Aide publique nette effectivement reçue en 1966 par les EAMA ainsi que le Nigeria, les pays de l'Est-Africain et les pays du Maghreb

Base : - Versements en millions de US \$ -

Pays bénéficiaires	Versements bilatéraux nets										Versements nets FED, BEI et Budget de la Commission		Total CEE		Versements bilat. nets des autres pays du CAD		Versements nets BIRD, AID, SFI, B.Afr.D. ONU(2)		Aide totale reçue	
	R.F.d'Allemagne		Belgique		France (1)		Italie		Pays-Bas		valeurs	%	valeurs	%	valeurs	%	valeurs	%	valeurs	%
	valeurs	%	valeurs	%	valeurs	%	valeurs	%	valeurs	%										
Burundi	0,50	0,1	4,94	7,4	0,50	0,1	-	-	-	-	1,26	0,9	7,20	0,5	1,07	0,0	0,39	0,0	8,66	0,1
Cameroun	1,90	0,4	-	-	17,90	2,6	-	-	-	-	13,74	9,8	33,54	2,3	4,88	0,1	0,87	0,1	39,29	0,6
R.C.A.	0,10	0,0	-	-	10,00	1,4	-	-	-	-	4,11	2,9	14,21	1,0	0,94	0,0	0,35	0,0	15,50	0,2
Congo-Brazzaville	1,44	0,3	-	-	12,90	1,9	- 0,01	- 0,0	-	-	3,09	2,2	17,42	1,2	0,10	0,0	0,64	0,1	18,16	0,3
Congo-Kinshasa	3,27	0,7	48,86	72,6	1,70	0,2	0,28	0,9	-	-	3,16	2,2	57,27	4,0	33,94	0,8	- 3,24	- 0,4	87,97	1,3
Côte d'Ivoire	1,43	0,3	0,03	0,0	19,80	2,8	2,44	8,0	-	-	10,76	7,7	34,46	2,4	11,22	0,3	0,78	0,1	46,46	0,7
Dahomey	0,50	0,1	0,06	0,1	9,00	1,3	-	-	-	-	4,00	2,8	13,56	0,9	1,18	0,0	0,41	0,1	15,15	0,2
Gabon	0,56	0,1	-	-	7,70	1,1	-	-	-	-	2,31	1,7	10,57	0,7	1,03	0,0	4,12	0,5	15,72	0,2
Haute Volta	0,29	0,1	-	-	8,60	1,2	-	-	-	-	5,92	4,2	14,81	1,0	1,20	0,0	0,85	0,1	16,86	0,2
Madagascar	5,20	1,2	-	-	24,80	3,6	-	-	-	-	10,03	7,2	40,03	2,8	1,13	0,0	1,71	0,2	42,87	0,6
Mali	0,50	0,1	-	-	5,00	0,7	-	-	-	-	11,15	8,0	16,65	1,2	3,16	0,1	1,42	0,2	21,23	0,3
Mauritanie	0,05	0,0	-	-	4,50	0,6	-	-	-	-	2,42	1,7	6,97	0,5	0,01	0,0	- 2,22	- 0,3	4,76	0,1
Niger	0,33	0,1	-	-	11,80	1,7	-	-	-	-	6,25	4,5	18,38	1,3	3,07	0,1	0,74	0,1	22,19	0,3
Rwanda	0,67	0,2	5,76	8,6	0,30	0,0	-	-	-	-	1,61	1,2	8,34	0,6	2,76	0,1	0,55	0,1	11,65	0,2
Sénégal	1,12	0,3	-	-	27,00	3,9	0,03	0,1	-	-	12,26	8,7	40,41	2,8	2,37	0,1	2,20	0,3	44,98	0,7
Somalie	2,49	0,5	-	-	-	-	8,13	26,7	-	-	1,51	1,1	12,13	0,8	6,00	0,1	1,99	0,2	20,12	0,3
Tchad	0,58	0,1	-	-	12,40	1,8	-	-	-	-	3,97	2,8	16,95	1,2	1,15	0,0	0,44	0,1	18,54	0,3
Togo	5,31	1,2	-	-	2,40	0,3	-	-	-	-	2,20	1,6	9,91	0,7	1,20	0,0	0,63	0,1	11,74	0,2
Total EAMA	26,24	5,8	59,65	88,7	242,20	34,8	10,87	35,7	-	-	100,04	71,4	439,00	30,5	76,41	1,7	12,63	1,6	528,04	7,7
Nigeria	10,56	2,3	0,08	0,1	-	-	9,69	31,8	0,30	0,6	-	-	20,63	1,4	51,25	1,1	25,74	3,3	97,62	1,4
Kenia (5)	4,16	0,9	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4,16	0,3	50,64	1,1	11,39	1,4	66,19	1,0
Tanzanie (5)	6,18	1,4	-	-	-	-	-	-	0,84	1,7	-	-	7,02	0,5	30,19	0,7	1,81	0,2	39,02	0,6
Ouganda (5)	5,59	1,2	-	-	-	-	- 0,05	- 0,2	-	-	-	-	5,54	0,4	18,51	0,4	1,96	0,3	26,01	0,4
Algérie	0,64	0,1	-	-	94,90	13,6	-	-	-	-	4,08	2,9	99,62	6,9	22,55	0,5	- 4,48	- 0,6	117,69	1,7
Maroc	2,18	0,5	0,26	0,4	31,30	4,5	- 0,25	- 0,8	-	-	-	-	33,49	2,3	46,89	1,0	12,60	1,6	92,98	1,4
Tunisie	4,42	1,0	0,82	1,2	14,60	2,1	- 1,26	- 4,1	1,70	3,3	-	-	20,28	1,4	44,06	1,0	7,20	0,9	71,54	1,1
Aide totale à l'ensemble des PVD	453,68	100	67,26	100	696,60	100	30,45	100	50,87	100	140,13	100	1.438,99	100	4.616,11	100	789,15	100	6.844,25	100

(1) Chiffres provisoires

(2) Le B.Afr.D. n'a effectué aucun versement en 1966. Pour l'ONU, faute d'informations nouvelles, les chiffres de l'année 1965 ont été repris.

(3) Y compris \$ 65,90 millions non-ventilés (Organismes Communs et divers).

(4) Y compris \$ 0,29 millions non-ventilés.

(5) Y compris les montants accordés par l'intermédiaire de l'East African Common Services Organisation (EACSO), à l'exception d'un crédit de \$ 13,66 millions accordé par le Royaume Uni dont la répartition entre les pays membres de l'EACSO n'est pas connue; toutefois ce crédit est inclus dans le total.

T A B L E A U 14

Quote-part des différents pays et organismes donateurs dans l'aide publique nette effectivement reçue en 1966 par les E.A.M.A. ainsi que le Nigeria, les pays de l'Est-Africain et les pays du Maghreb

Base : - Versements en millions de U.S. \$ -

Pays bénéficiaires	Versements bilatéraux nets					Versements nets FED, EMI et Budget de la Com- mission	Total CEE	Versements bilat.net des autres pays du CAD	Versements nets BIRD, AID SFI, B.Afr.D. ONU	Aide totale reçue
	R.F. d' Allemagne	Belgique	France	Italie	Pays-Bas					
	%	%	%	%	%					
Burundi	5,8	57,0	5,8	-	-	14,5	83,1	12,4	4,5	100
Cameroun	4,8	-	45,6	-	-	35,0	85,4	12,4	2,2	100
R.C.A.	0,6	-	64,5	-	-	26,5	91,6	6,1	2,3	100
Congo-Brazzaville	7,9	-	71,0	0,0	-	17,0	95,9	0,6	3,5	100
Congo-Kinshasa	3,7	55,6	1,9	0,3	-	3,6	65,1	38,6	- 3,7	100
Côte d'Ivoire	3,1	0,0	42,6	5,3	-	23,2	74,2	24,1	1,7	100
Dahomey	3,3	0,4	59,4	-	-	26,4	89,5	7,8	2,7	100
Gabon	3,6	-	49,0	-	-	14,7	67,3	6,5	26,2	100
Haute Volta	1,7	-	51,0	-	-	35,1	87,8	7,1	5,1	100
Madagascar	12,1	-	57,9	-	-	23,4	93,4	2,6	4,0	100
Mali	2,3	-	23,6	-	-	52,5	78,4	14,9	6,7	100
Mauritanie	1,1	-	94,5	-	-	50,8	146,4	0,2	- 46,6	100
Niger	1,5	-	53,2	-	-	28,2	82,9	13,8	3,3	100
Rwanda	5,8	49,4	2,6	-	-	13,8	71,6	23,7	4,7	100
Sénégal	2,5	-	60,0	0,1	-	27,2	89,8	5,3	4,9	100
Somalie	12,4	-	-	40,4	-	7,5	60,3	29,8	9,9	100
Tchad	3,1	-	66,9	-	-	21,4	91,4	6,2	2,4	100
Togo	45,2	-	20,5	-	-	18,7	84,4	10,2	5,4	100
Total EAMA	5,0	11,3	45,9	2,0	-	18,9	83,2	14,5	2,4	100
Nigeria	10,8	0,1	-	9,9	0,3	-	21,1	52,5	26,4	100
Kenia	6,3	-	-	-	-	-	6,3	76,5	17,2	100
Tanzanie	15,8	-	-	-	2,2	-	18,0	77,4	4,6	100
Ouganda	21,5	-	-	- 0,2	-	-	21,3	71,2	7,5	100
Algérie	0,5	-	80,6	-	-	3,5	84,6	19,2	- 3,8	100
Maroc	2,3	0,3	33,7	- 0,3	-	-	36,0	50,4	13,6	100
Tunisie	6,2	1,1	20,4	- 1,8	2,4	-	28,3	61,6	10,1	100
Aide totale à l'ensemble des PVD	6,6	1,0	10,2	0,4	0,7	2,1	21,0	67,5	11,5	100